Recrutement et formation d'experts de la coopération technique

La coopération technique est conçue pour contribuer au développement des ressources humaines dans les pays en développement par des transferts de technologies fondés sur des contacts humains directs. La compétence des experts responsables des transferts constitue donc un facteur de réussite essentiel. Ces dernières années, la coopération technique est devenue plus complexe, plus diversifiée et plus élaborée face aux besoins dégagés par l'approche par pays et face aux problèmes touchant à l'environnement, à la participation des femmes au développement et à la démographie. Une coopération technique réussie passe donc par le recrutement et la formation d'experts compétents et chevronnés.

L'Institut de coopération internationale, qui fait partie de la JICA, est chargé de ce travail. Depuis sa création en 1983, cet institut s'occupe du recrutement et de la formation des experts, entreprend des études et recherches destinées à consolider les bases de la coopération technique et gère l'information technique.

Des précisions sur ces activités sont données ci-après.

Formation des experts

Des formations sont organisées pour fournir aux experts les compétences générales et spécialisées permettant de répondre aux besoins des pays récipiendaires.

1. Stage avant affectation

Ce stage de cinq semaines a lieu huit fois par an. Le programme comprend deux semaines de formation générale sur des aspects tels que les conditions locales et la santé, et trois semaines d'apprentissage d'une langue. L'accent est mis avant tout sur le développement des techniques de communication dans les régions en développement, par une appréciation de la culture locale et le recours à des méthodes de présentation. Les stagiaires suivent des cours d'anglais et, si nécessaire, d'une autre langue telle que le chinois, l'espagnol, le français, l'indonésien ou le thaï. Des supports pédagogiques sont prévus exclusivement pour ce stage, et une grande importance est attachée à l'expression orale et écrite requise dans les lieux d'affectation.

Au cours de l'exercice 1996, 906 personnes, dont 718 experts et 188 conjoints, ont participé à ce stage.

2. Formation linguistique individuelle

Les experts qui ont participé au stage avant affectation mais ont besoin d'une formation linguistique complémentaire peuvent suivre des cours organisés à titre individuel.

3. Formation linguistique dans un pays tiers

Les experts envoyés dans un pays francophone ou hispanophone peuvent suivre des cours dans une école de langue française ou mexicaine pendant une période de six semaines au maximum, dans le cadre de leur contrat. Au cours de l'exercice 1996, sept experts ont ainsi reçu une formation en français, et deux en espagnol.

4. Formation technique individuelle

Une formation technique est prévue dans des institutions spécialisées au Japon pour développer ou compléter les connaissances techniques des experts. Au cours de l'exercice 1996, 42 personnes ont bénéficié de cette formation.

Stages généraux pour la coopération technique

1. Formation des coordinateurs et chefs de projets

Cette formation est destinée à des experts affectés à des projets de coopération technique de projet-type, et plus particulièrement aux futurs chefs et coordinateurs de projet. Axée sur les techniques de gestion des projets, elle est actuellement intégrée au stage de pré-affectation organisé huit fois par an. En

1996, 59 chefs de projet et 60 coordinateurs y ont pris part.

Un stage d'environ deux semaines destiné exclusivement aux coordinateurs et portant sur la gestion des projets, la comptabilité et la gestion du cycle des projets (GCP)* est également prévu. En 1996, 20 personnes y ont participé.

2. Formation d'agents d'administration de collectivités locales, etc., pour la coopération internationale

Cette formation a pour but de faciliter la participation des administrations locales à la coopération internationale. En 1996, cinq stages ont été organisés pour 127 participants à l'IFIC, dont un stage de "formation des formateurs" chargés d'encadrer les participants aux stages techniques. Une formation a également été organisée pour 1 101 agents d'administrations locales dans plusieurs antennes régionales de la JICA (Tohoku, Kanto, Tokai, Hokuriku et Shikoku), aux Centres internationaux (Hokkaido, Tsukuba, Osaka, Chugoku, Kyushu et Okinawa) et à l'Institut de Nihonmatsu pour la formation des JOCV.

3. Formation de personnels d'ONG*

Des cours de langues étrangères, organisés pour le personnel d'ONG dans le cadre du programme d'appui aux ONG, ont été suivis par 15 personnes en 1996. La JICA a également participé à l'organisation du Séminaire d'éducation au développement pour les agents de la coopération internationale, parrainé par des ONG, qui a réuni 52 participants.

Recrutement et formation d'experts de la coopération technique

Un stage de neuf semaines (ou parfois cinq) est organisé chaque trimestre pour des personnes qui s'apprêtent à partir bientôt pour l'étranger comme experts, pour leur apporter les connaissances et compétences requises pour des transferts de technologies et de savoir-faire spécialisés.

Au cours de l'exercice 1996, 23 stages ont permis à 203 participants de suivre 18 cours portant sur les infrastructures*, les ressources humaines, l'agronomie, le génie agricole, la foresterie, les ressources énergétiques, l'hygiène de l'environnement, le développement industriel, l'utilisation collective des forêts, l'environnement urbain et les mesures anti-pollution, l'éducation, la participation des femmes au développement, la lutte contre la pauvreté, la gestion des déchets, les évaluations environnementales, l'environnement mondial, la protection du milieu marin et les questions démographiques.

Stage destiné à des experts en maladies infectieuses

Trois experts ont participé en 1996 au stage en groupe intitulé "Projet d'éradication de la paralysie infantile : théorie et pratique", organisé au Centre international de Kyushu pour lutter contre la poliomyélite aiguë.

Formation de longue durée à l'étranger

Ce programme sert à former des experts appelés à occuper des postes de responsabilité, qui sont envoyés étudier à l'étranger dans des universités ou des instituts de recherche pendant deux ans au maximum. Au cours de l'exercice 1996, 23 personnes ont bénéficié pour la première fois de cette formation.

Recrutement des experts

Des systèmes ont été mis en place pour disposer d'une réserve d'experts chevronnés, de manière à pouvoir envoyer sans délai à l'étranger des personnes compétentes en fonction des demandes reçues de pays en développement.

Conseillers techniques spécialisés

Des experts confirmés et hautement spécialisés sont recrutés et sollicités pour fournir des conseils dans tous les domaines de la coopération technique. Trois experts-conseils sont employés à l'heure actuelle pour couvrir les domaines du développement social, du développement du secteur minier et de l'industrie de transformation, et du développement agricole.

Spécialistes du développement

Des experts ayant acquis une très grande expérience et dotés de capacités techniques et de

qualités personnelles exceptionnelles sont recrutés pour des postes de responsabilité. Ils sont responsables d'activités de coopération technique de projet-type à l'étranger et sont employés au Japon comme consultants internes – responsables de programmes, organisateurs de stages de formation ou directeurs d'études et de recherches.

Pendant l'exercice 1996, 94 spécialistes du développement ont été employés, dont neuf nouvellement recrutés.

Conseillers spéciaux

Ces conseillers sont recrutés surtout parmi les experts rentrés au Japon après une mission outre-mer. Ils doivent avoir effectué un excellent travail et être pressentis pour une nouvelle mission à l'étranger. Trente-quatre nouveaux conseillers spéciaux ont été recrutés en 1996.

Spécialistes juniors

Des jeunes ayant acquis une expérience internationale (par exemple à titre de JPO* ou de JOCV) sont recrutés et formés pour jouer un rôle au sein de la coopération technique. Ils étaient 25 au cours de l'exercice 1996.

Inscription d'experts

Ce système permet d'enregistrer des experts en spécifiant leur spécialisation, de manière à pouvoir les envoyer à l'étranger en fonction des demandes reçues.

A la fin de l'exercice 1996, 2 000 personnes étaient inscrites, dont 373 experts qualifiés et le restant en cours de formation spécialisée pour la coopération technique.

Associations régionales de liaison pour la coopération internationale

Des Associations régionales de liaison pour la coopération internationale sont mises en place en collaboration avec les antennes et centres de la JICA au Japon. Elles ont pour mission de resserrer les liens entre les experts à leur retour au Japon après une mission à l'étranger, de faciliter la tâche du programme de recrutement d'experts, de contribuer à donner aux régions une perspective internationale et de promouvoir la coopération internationale auprès du public. Fin mars 1996, on recensait 34 associations régionales de liaison regroupant environ 2 000 membres. Une réunion de l'association centrale de liaison a été organisée en juillet 1996.

Etudes et recherches sur la coopération technique

Pour assurer l'efficacité de la coopération et répondre aux besoins toujours plus complexes et diversifiés des pays en développement, il est essentiel de bien cerner la situation et les problèmes de chaque pays, région ou secteur concernés, d'entreprendre des recherches approfondies sur la meilleure stratégie d'aide, et d'utiliser ces recherches pour une mise en œuvre cohérente des actions. Une autre méthode efficace consiste à réunir et analyser les résultats d'actions déjà réalisées, d'en tirer des exemples représentatifs pour l'avenir, de fournir cette information à des experts et de l'utiliser comme support pédagogique pour la formation d'experts. Les activités décrites ci-après ont été prévues dans ce contexte.

Etudes de l'aide par pays et par région

Des comités d'étude de l'aide par pays ou par région ont été constitués en 1986 dans le cadre de l'approche par pays adoptée par la JICA. Pour améliorer l'efficacité de l'aide japonaise, des analyses des conditions actuelles et des études des apports d'aide dans trois ou quatre pays ou régions sont entreprises chaque année avec la participation de nombreux universitaires et spécialistes de l'extérieur. Chaque groupe présente la synthèse des résultats obtenus dans un rapport. Les nouvelles études réalisées en 1996 ont concerné le Pérou, la Mongolie et la Tanzanie.

Etudes sectorielles

D'autres comités ont été constitués pour étudier les meilleures stratégies d'aide face aux problèmes intersectoriels. D'autre part, un comités d'étude a été créé en 1996 dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement du CAD*.

Recherches sur les méthodes de transfert de technologies

La JICA a également entrepris :

(1) des études des méthodes de transfert de technologies*

(2) des études des méthodes de coopération technique

(3) des études de promotion de la coopération auprès du public

(4) la préparation de supports pédagogiques pour la formation d'experts

(5) l'organisation de conférences internationales sur des transferts de technologies

(6) l'organisation de séminaires.

Dix-neuf études ont été réalisées au cours de l'exercice 1996, et notamment :

(1) la promotion d'une bonne gouvernance dans les pays sortant d'une guerre civile

(2) un bilan de l'éducation de base dans les pays de l'Afrique subsaharienne et l'impact potentiel de l'aide japonaise dans ce domaine

(3) une étude de cas de la recherche en coopération*

(4) des recherches de base sur les méthodes et systèmes d'aide internationale d'urgence adoptés par les pays industrialisés

(5) la participation de personnes handicapées à la coopération internationale (Phase II).

La JICA a également organisé divers programmes, dont une conférence internationale sur des transferts de technologies intitulée "Appui au développement de l'éducation de base en Afrique subsaharienne" (mars 1997) et des séminaires pour les acteurs de la coopération internationale, qui ont réuni des agents et experts du Japon et d'ailleurs.

Gestion et diffusion de l'information

Pour pouvoir réaliser des transferts de technologies productifs, les experts ont besoin d'une bonne information sur les pays en développement ainsi que sur l'expérience et le savoir déjà acquis lors de tels transferts. Plusieurs types d'activités sont prévus pour mettre à la disposition des acteurs de la coopération technique toute l'information nécessaire sur les pays en développement et divers aspects techniques :

Gestion de la bibliothèque de la JICA

La bibliothèque de la JICA est située dans les locaux de l'IFIC. Elle possède une collection d'environ 120 000 documents, dont divers ouvrages, des rapports de la JICA, des manuels, ainsi que des ouvrages et documents provenant de pays en développement. Elle est ouverte au public, et pas seulement réservée au personnel de la JICA.

Gestion et diffusion de l'information

Les activités suivantes permettent d'analyser les résultats des études, d'examiner des données et documents sur les pays en développement et de mettre des informations à la disposition des experts en mission à l'étranger.

1. Publication de la revue *Kokusai kyoryoku kenkyu* (Recherches sur la coopération internationale), semestrielle en japonais et annuelle en anglais.

2. Gestion de l'information technique sur les pays en développement

L'information technique est recueillie et classée par secteur et par pays en développement. A l'heure actuelle, cette documentation couvre 59 pays et huit secteurs.

3. Mise à disposition d'informations techniques

La documentation technique requise par les experts pour la prestation de conseils techniques est obtenue et mise à leur disposition, ainsi que des manuels et autres ouvrages de référence. Ce service a satisfait 228 demandes au cours de l'exercice 1996.

4. Gestion de l'information sur les pays d'affectation

L'information requise par les experts pour leur faciliter la vie à l'étranger est classée par pays. Cette documentation couvre actuellement 105 pays.

5. Publication de manuels techniques pour les équipements et le matériel

Trois manuels techniques ont été publiés en 1996.

6. Le site Internet de la JICA

http://www.jica.go.jp

La JICA s'est dotée de son propre site Internet où sont présentées des informations sur plus de 100 pays où l'Agence mène des activités, des descriptions des projets de la JICA et des nouvelles. Le but de ce site est de renforcer les liens avec d'autres organismes du Japon et de l'étranger, et de mieux diffuser l'information concernant les activités de la JICA.

Activités connexes : invitation au Japon d'experts du développement

Des spécialistes du développement provenant de pays étrangers et des responsables de ces questions dans les PED sont invités au Japon pour participer à des conférences et des séminaires organisés pour des acteurs de la coopération internationale, afin d'examiner des questions telles que l'évolution des apports d'aide des pays industrialisés, les politiques de développement des PED, et la situation de projets de développement.

Dix personnes ont été invitées au cours de l'exercice 1996.

Protection médicale et sociale pour les experts de la coopération technique

Les avantages suivants sont prévus pour les experts affectés dans des pays en développement et appelés à travailler dans des conditions difficiles.

Congés au Japon

Les experts dont le contrat est de deux ans (ou deux ans et demi pour certaines régions) peuvent prendre un congé au Japon au cours de cette période.

Déplacements pour raisons de santé

Les experts affectés pour un an ou plus dans des régions aux conditions de vie particulièrement difficiles (notamment des régions insalubres) sont autorisés à effectuer des déplacements pour des raisons de santé. Ceux qui travaillent dans une zone de haute altitude peuvent ainsi redescendre régulièrement dans une région plus basse.

Le système de soins de santé

Les médecins et le personnel infirmier de la clinique située au siège de la JICA peuvent être consultés par les experts et leurs familles.

Une équipe-conseil constituée de médecins et de personnel infirmier est envoyée dans chaque pays d'affectation pour donner des consultations aux experts et leurs familles et effectuer des examens de santé.

En outre, du personnel infirmier (appelé administrateurs de la santé des experts) sont postés dans les bureaux de représentation. Pour l'heure, ce système a été mis en place dans huit pays.

Mesures spéciales pour les régions aux conditions de vie difficiles

Les experts envoyés seuls en mission de longue durée dans des régions aux conditions particulièrement difficiles peuvent recevoir une visite de leur conjoint pour des raisons de santé physique et psychologique.

Mesures de sécurité

Des réunions de liaison et de consultation consacrées à la sécurité des experts sur le terrain sont organisées au niveau surtout des bureaux de représentation de la JICA. Elles permettent de recevoir et d'échanger des informations et de consolider le réseau établi pour assurer la liaison entre les bureaux. Dans les régions où les problèmes de sécurité sont particulièrement aigus, la JICA finance l'achat de matériel de télécommunication pour des messages urgents, l'achat de systèmes d'alarme et de protection, et l'emploi de personnel de sécurité. D'autres efforts sont déployés pour renforcer les procédures de sécurité : des spécialistes donnent des instructions au personnel de la JICA et des équipes chargées d'enseigner les consignes de sécurité sont envoyées sur les lieux d'affectation.

Indemnisation en cas d'accident

Un expert qui viendrait à être blessé, à tomber malade ou à décéder dans le cadre de son travail à l'étranger ou du déplacement au lieu de travail serait couvert par le système d'indemnisation des accidentés du travail du gouvernement japonais. Les accidents et problèmes médicaux intervenant hors du travail sont couverts par la société d'aide mutuelle à l'étranger de la JICA.

Amélioration des conditions d'existence

Des indemnités sont prévues lorsque les conditions de vie sont particulièrement difficiles – notamment lorsque la région est mal alimentée en eau ou en électricité, ou que les conditions de santé et d'hygiène dans la région d'affectation ou le logement des experts sont d'un niveau très inadéquat.

Pour améliorer les conditions d'existence des experts, des équipes sont envoyées examiner la

situation, surtout dans les pays où la JICA ne possède pas de représentation.

Publication de la revue *Expert*

La revue trimestrielle *Expert* est un bulletin d'information qui établit des liens entre la JICA et les experts. Elle sert à présenter les activités de ces derniers et à examiner des questions pertinentes.

Prestations sociales pour les experts de retour au Japon

Les experts qui ont effectué une mission d'un an ou plus et qui ont cherché en vain un emploi à leur retour reçoivent une prestation chômage pendant une période de six mois au maximum.

La Société d'aide mutuelle à l'étranger

La JICA possède un plan d'aide mutuelle pour les experts affectés outre-mer et les membres de leur famille qui les accompagnent. Ce plan rembourse les frais liés aux accidents et traitements médicaux subis à l'étranger en dehors du travail et fournit une prestation de décès si un expert vient à décéder pendant sa mission à l'étranger.

Chapitre 3
Evaluations et suivi

Les évaluations

Plusieurs conditions doivent être remplies pour assurer l'efficacité et la productivité de l'aide. Tout d'abord, il est important d'identifier et de formuler des projets constructifs, adaptés à la situation des pays et régions en développement et permettant à la coopération de répondre à leurs besoins. Ensuite, les projets achevés doivent faire l'objet d'une évaluation systématique, et les leçons et propositions dégagées doivent servir à la conception des projets nouveaux. La JICA a adopté les mesures suivantes pour améliorer le processus d'évaluation des projets :

1981 (juillet) : Mise en place du Comité d'étude des évaluations, chargé d'examiner le processus d'évaluation des projets

1988 (avril) : Création de la Division des évaluations au sein du Département de la planification

1990 (avril) : Création de la Division des évaluations et du contrôle postérieur aux projets au sein du Département de la planification

1991 (janvier) : Formulation de principes directeurs pour les évaluations (pour la coopération technique de projet-type, l'envoi d'experts, les programmes de formation, la fourniture d'équipements et de matériel, et la coopération financière non remboursable)

1992 (décembre) : Introduction des méthodes de gestion du cycle des projets (GCP)*

1994 (septembre) : Formulation de principes directeurs pour l'évaluation des études de développement

1996 (octobre) : Création du Bureau des évaluations et du contrôle postérieur aux projets.

Objectifs des évaluations

En tant qu'agence d'exécution de la coopération technique, la JICA entreprend des évaluations qui servent à examiner le degré de réalisation des objectifs d'un projet, l'impact de la coopération et sa contribution à un auto-développement durable. Ces évaluations fournissent des informations de base susceptibles de faciliter la mise en œuvre d'autres formes d'aide choisies en fonction des besoins. En principe, les enseignements et propositions issus des évaluations sont intégrés au cycle des projets, un processus qui commence par les premières étapes de la planification – notamment l'identification et la formulation des projets –, et continue avec l'examen, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la prise en compte des résultats de l'évaluation. Ces éléments sont alors exploités pour la réalisation de nouveaux projets.

Dans le cas de projets en cours, des études sont entreprises pour vérifier si les objectifs de départ ont été atteints. Si nécessaire, le plan et le contenu de la coopération sont modifiés et la durée du projet prolongée. Dans le cas de projets pour lesquels la coopération a pris fin, un appui supplémentaire peut être accordé sous la forme par exemple de réparations d'équipements ou de fourniture de pièces détachées. Les leçons tirées de l'évaluation sont ensuite intégrées à la formulation et à la réalisation de nouveaux projets.

Figure 3-1 Place des évaluations dans le cycle des projets

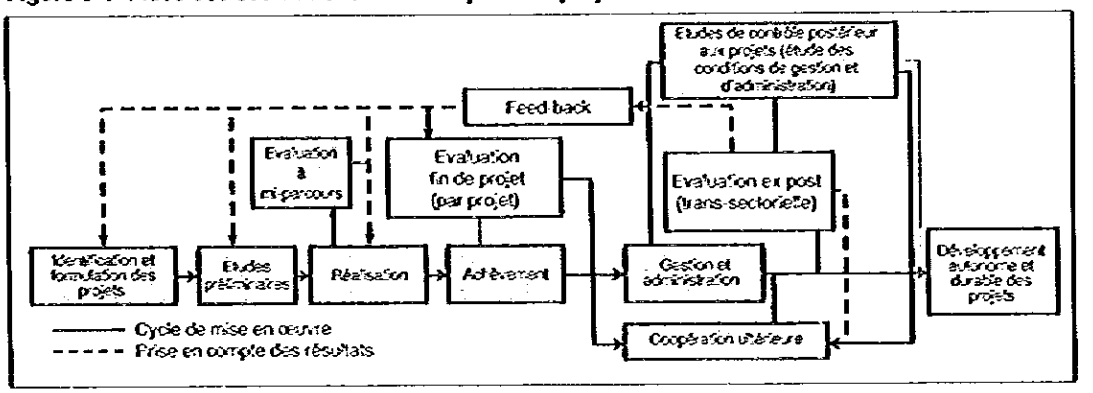

Types d'évaluations et études de contrôle postérieur au projet

Evaluations fin de projet et ex post

Comme le montre la figure 3-1, les évaluations de projets sont menées par la JICA à deux étapes du cycle : vers la fin d'un projet, et après son achèvement.

Les évaluations fin de projet servent à déterminer si un projet a été exécuté conformément au plan établi. Cet examen porte sur la réalisation des objectifs, sur l'efficacité de la mise en œuvre, sur les perspectives d'un développement autonome et durable, et sur le besoin éventuel d'un prolongement de la coopération ou d'un suivi une fois le projet achevé.

Ces évaluations fin de projet sont en fait réalisées à différentes étapes, selon la nature du projet. Un projet de coopération technique de projet-type est évalué environ six mois avant l'échéance de la coopération ; l'évaluation est effectuée en principe un an avant l'achèvement dans le cas d'un projet de formation (dans un pays tiers), de quatre à six mois avant l'échéance de la coopération dans le cas des projets d'envoi d'experts (envoi d'équipes d'experts, recherche en coopération*) et dans l'année qui précède l'achèvement des projets de coopération financière non remboursable.

Les évaluations fin de projet sont réalisées par les départements chargés de la mise en œuvre des projets, ou parfois par les bureaux de représentation de la JICA.

Les évaluations ex post sont effectuées un certain temps après l'arrêt de la coopération. Elles couvrent toutes les étapes d'un projet, de la planification au contrôle rétrospectif en passant par la gestion. Elles sont axées sur tous les aspects essentiels, mais surtout sur les effets de la coopération et les perspectives d'un développement autonome et durable. Les évaluations *ex-post* sont réalisées par le Bureau des évaluations et du contrôle postérieur aux projets. Elles portent généralement sur plusieurs projets à la fois, et peuvent être classées comme suit :

1. Les évaluations par pays

Les évaluations par pays portent sur plusieurs projets examinés dans une perspective trans-sectorielle. Elles servent à analyser les effets de la coopération et les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre des projets dans le pays récipiendaire. L'information fournie permet d'améliorer les méthodes employées pour la formulation et la réalisation de nouveaux projets dans ce même pays.

2. Les évaluations sectorielles et thématiques

Des thèmes sont déterminés en fonction de certains secteurs, de types de projets ou de problématiques mondiales (comme l'environnement ou la pauvreté), puis évalués dans une perspective large. Les problèmes qui affectent la réalisation de projets de coopération axés sur un thème particulier sont analysés, et les résultats de cette analyse sont pris en compte lors de l'identification, de la formulation et de la réalisation de nouveaux projets.

3. Les évaluations par des tiers

Ces évaluations sont confiées à des experts du

Figure 3-2 Types d'évaluations et déroulement du travail

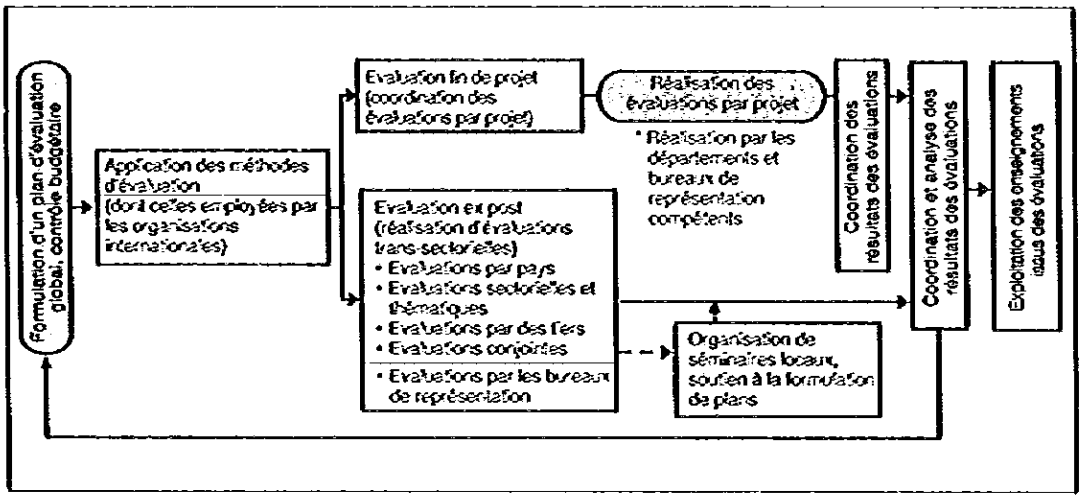

monde universitaire et du secteur privé qui n'ont strictement aucun lien avec les projets examinés, de manière à assurer objectivité et expansion de la perspective. Les propositions de ces experts sont prises en compte pour la réalisation des projets suivants.

4. Les évaluations conjointes

Elles associent les parties concernées dans le pays récipiendaire et servent à examiner les effets de certains projets et les problèmes rencontrés. Elles permettent d'obtenir une perception commune de ces aspects, qui sera intégrée au travail de planification et de mise en œuvre de nouveaux projets. Des évaluations conjointes sont également entreprises avec des organisations internationales et des organismes d'aide de pays développés, afin de renforcer les liens avec ces institutions.

Les études de contrôle postérieur aux projets

Depuis l'exercice 1989, la JICA entreprend à intervalles réguliers, après l'achèvement d'un projet de coopération, des études permettant d'évaluer ses effets. Elles sont réalisées par les bureaux de représentation de la JICA et portent sur la coopération technique de projet-type, la coopération financière non remboursable et la fourniture d'équipements et de matériel pour la coopération technique (fourniture indépendante d'équipements).

Ces études servent à examiner certains aspects d'un projet – son organisation, les installations et équipements en place – ainsi que les effets de la coopération après son achèvement. Les résultats de ces études sont transmis aux départements concernés et utilisés pour évaluer des projets en cours et décider si un surcroît d'aide est nécessaire, sous la forme par exemple d'envoi d'experts, de fourniture de pièces détachées pour des réparations ou d'un appui essentiel – suivi ou coopération ultérieure. Ces résultats fournissent également des données de base qui permettent aux bureaux de représentation de la JICA de proposer aux agences d'exécution du pays récipiendaire des améliorations au niveau des procédures d'administration et de gestion.

Critères d'évaluation

Les évaluations entreprises par la JICA sont fondées sur cinq critères adoptés en 1991 par le Comité d'aide au développement* (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à savoir :

(1) la réalisation des objectifs : les résultats d'un projet sont examinés par rapport aux objectifs fixés à l'origine ou révisés par la suite ;

(2) l'impact : les effets positifs, directs ou indirects, et les retombées négatives d'un projet, y compris les effets non prévus au moment de la planification, sont examinés ;

(3) l'efficacité de la mise en œuvre : le degré d'impact obtenu par rapport aux intrants fournis est évalué, ainsi que les moyens, les méthodes, la durée et les coûts ;

(4) le fondement du plan : les besoins du pays récipiendaire sont déterminés et la validité actuelle des objectifs du projet est examinée au cours de l'évaluation ;

(5) un développement autonome et durable : il s'agit ici de déterminer si les résultats du projet et son impact sur le développement persistent après son achèvement, et dans quelle mesure l'agence d'exécution peut fonctionner de manière autonome au niveau de la gestion, de l'administration, des finances, de la technologie adoptée, etc.

Organigramme des évaluations

La structure institutionnelle en place pour les évaluations est présentée à la figure 3-3.

Figure 3-3 Organigramme des évaluations de projets

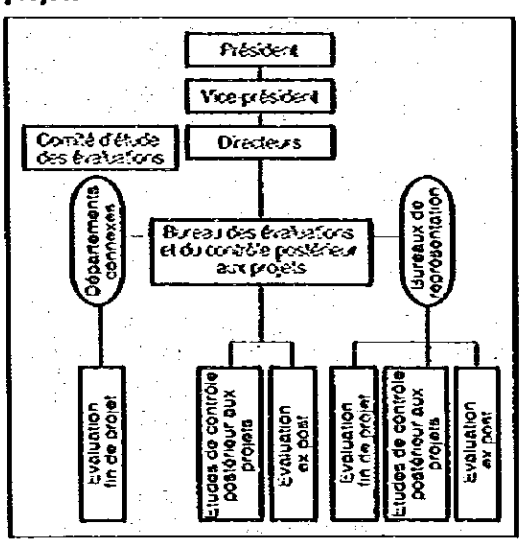

Résultats des projets d'évaluation au cours de l'exercice 1996

La liste suivante indique le nombre et le type des projets d'évaluation réalisés au cours de l'exercice 1996.

Evaluations *ex-post* : 14

(1) Evaluations par pays : 2

Sri Lanka, Malaisie

(2) Evaluations sectorielles et thématiques : 7

Sénégal, Burkina Faso, Mali : Exploitation des eaux souterraines

Népal : Education

Indonésie : Protection et création de forêts

Brésil, Chili : Environnement, prévention de la pollution dans les exploitations minières

Sri Lanka : Missions d'experts

Kenya, Zambie : Soins médicaux, prévention de maladies infectieuses

Philippines : Agriculture irriguée

(3) Evaluations conjointes : 3

Indonésie : Fonds de coopération économique du Japon (OECF) (systèmes d'irrigation)

Tanzanie : Agence canadienne de développement international (ACDI) (agriculture)

Cambodge : Coopération triangulaire* (Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets – UNOPS)

(4) Evaluations par des tiers : 2

Thaïlande, Népal : foresterie et pêche

Chili, Honduras : pêche (anthropologie du développement)

(5) Evaluations ex post par les bureaux de représentation : 28

20 bureaux, dont celui de l'Indonésie

Evaluations fin de projet (évaluations de projets individuels) : 69

(1) Formation : 3, envoi d'experts : 1, développement social : 16, développement agricole : 6, développement de la foresterie et de la pêche : 3, santé et soins médicaux : 7, démographie et planning familial : 1, développement industriel : 7, coopération financière non remboursable : 8.

(2) Evaluations fin de projet réalisées par des bureaux de représentation : 17

11 bureaux, dont celui du Népal

Etudes du contrôle postérieur aux projets : 248

(1) coopération de projet-type : 36

Evaluations conjointes par la JICA et l'OECF

- Renforcement des liens entre agences d'aide -

Le resserrement des liens entre les deux organismes responsables de l'APD japonaise, la JICA et l'OECF (Fonds de coopération économique du Japon), constitue une démarche primordiale pour assurer l'efficacité des apports d'aide.

Conscientes de ce fait, ces deux institutions s'efforcent donc depuis un certain temps de travailler en concertation plus étroite en échangeant des informations sur l'aide dans le cadre de recherches par secteur et par pays. Au cours de l'exercice 1996, la JICA et l'OECF ont travaillé ensemble à une étude d'évaluation du projet de développement d'un réseau d'irrigation à Langkeme, dans le sud de Sulawesi, en Indonésie, pour lequel la JICA a réalisé une étude de faisabilité et auquel l'OECF a fourni un prêt en yens.

La JICA a élaboré un plan directeur pour les installations de ce projet en 1978 et 1979 conformément à une étude de développement. Une étude d'un projet de développement d'un réseau d'irrigation à Langkeme a été réalisée en 1981 et un prêt en yens a ensuite été accordé pour ce projet, proposé comme prioritaire pour un plan de développement global des ressources en eau du centre et du sud de Sulawesi. Ce projet a été achevé après six années de travaux de construction.

L'évaluation entreprise par la JICA et l'OECF, qui a porté sur la planification et la mise en œuvre du projet, a permis d'examiner la formulation du plan et l'impact du projet. Elle a montré que la construction des installations avait été relativement satisfaisante mais que de nouveaux apports de coopération technique s'avéraient nécessaires pour l'entretien et la gestion des installations après l'achèvement du projet, et qu'une expansion des installations devrait être prévue pour des usages agricoles.

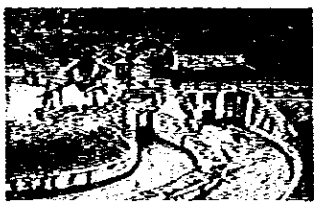

Système d'irrigation construit dans le cadre du projet de Langkeme

La JICA et l'OECF avaient déjà réalisé des études conjointes par le passé, mais ces deux institutions espèrent que cette collaboration récente marquera le départ de relations longues et plus étroites entre elles.

(2) coopération financière non remboursable : 59
(3) Fourniture d'équipements et de matériel : 153

Publication des résultats des évaluations

Pour mieux faire connaître au public japonais le travail d'évaluation effectué par la JICA, les résultats sont publiés chaque année, depuis l'exercice 1995, dans un *Bilan annuel des évaluations de projets* (*Jigyo hyoka hokokusho*). La publication du rapport présentant les résultats des évaluations fin de projet et ex post réalisées au cours de l'exercice 1995 est prévue pour 1997.

Le suivi

Une fois que la JICA a fini de coopérer à un projet, le travail d'entretien et de gestion incombe au pays récipiendaire. Néanmoins, des problèmes surgissent souvent à la fin de la phase de coopération. Les équipements fournis peuvent par exemple présenter des défaillances, ou l'institution responsable de la réalisation du projet dans le pays récipiendaire peut tomber à court de fonds. De tels problèmes peuvent affecter la gestion du projet.

Une fois un projet achevé, il est donc important de suivre l'évolution de la situation. Si nécessaire, des services appropriés de suivi et de coopération ultérieure sont fournis et des efforts déployés pour maintenir, entretenir et amplifier les résultats obtenus en offrant un soutien à l'institution partenaire et en appuyant ses efforts d'auto-développement.

Pour renforcer l'impact de l'aide japonaise, la JICA s'emploie donc à assurer suivi et coopération ultérieure en fonction de la situation. Le suivi mis en place par la JICA comprend les actions d'appui et de coopération suivantes :

Suivi des programmes de formation

Une fois les participants à des programmes de formation rentrés dans leur pays, ils sont appelés à occuper des postes de responsabilité dans divers secteurs. Comme leur séjour et leur formation au Japon leur ont permis d'acquérir une bonne connaissance de ce pays, ils jouent un rôle très important pour le développement de bons rapports de compréhension mutuelle entre le monde en développement et le Japon. Pour assurer une mise en œuvre efficace des activités, il est important de continuer à leur fournir conseils et soutien pour optimiser l'impact de la formation technique qu'ils ont reçue.

Les études de suivi des activités des stagiaires à leur retour dans leur pays apportent ainsi des informations à exploiter pour améliorer les stages existants et mettre au point les suivants. La coopération ultérieure assurée par la JICA pour les anciens stagiaires est concrétisée par l'envoi de missions de suivi, la fourniture d'informations techniques sous la forme d'ouvrages et d'autres types de documentation, l'appui aux associations d'anciens participants aux formations et la fourniture d'équipements et de matériel.

En ce qui concerne l'envoi de missions de suivi, des visites auprès d'anciens stagiaires et des organisations qui les emploient ont notamment été organisées en juin 1996 au Paraguay et au Brésil. Les trois stages en groupe auxquels ils avaient participé portaient sur les télécommunications et s'intitulaient "Technologies de communication en milieu rural", "Technologies de gestion de la transmission de données" et "Technologie de base pour les communications par RNIS". Ces visites ont débouché sur la soumission de propositions concernant des stages futurs, l'utilisation du réseau Internet, les activités des associations d'anciens stagiaires et la formation dans des pays tiers.

Sur le plan de la documentation, la revue *Kenshu-in* et des ouvrages sur des sujets généraux et techniques sont envoyés aux anciens stagiaires. Le soutien aux activités des associations d'anciens stagiaires touche à l'organisation de réunions et d'activités telles que des cours de culture japonaise, la publication de périodiques, et des séances d'orientation pour des stagiaires avant leur départ pour le Japon.

Coopération ultérieure pour le programme d'invitation de jeunes

Pour cultiver les liens d'amitié et de confiance noués lors des visites de jeunes étrangers au Japon, la JICA organise l'envoi de missions de coopération ultérieure, la promotion d'associations d'anciens participants et la fourniture d'une documentation.

Des missions de coopération ultérieure sont envoyées sur les lieux de travail et dans les foyers de jeunes retournés dans leur pays pour observer comment ils exploitent l'expérience acquise lors de leur séjour au Japon dans le cadre du programme d'invitation de jeunes. Sept missions ont ainsi été

envoyées à l'étranger au cours de l'exercice 1996.

La mission envoyée en Thaïlande, par exemple, a constaté que les jeunes participants thaïlandais avaient gardé une très bonne impression du programme. Cette équipe a pu obtenir des informations très utiles pour l'avenir du programme.

Les jeunes invités dans le cadre du programme prennent à leur retour dans leur pays l'initiative de créer des associations d'anciens participants et s'efforcent de poursuivre les échanges entre leur pays et le Japon. La JICA leur apporte un soutien en remboursant certains des frais encourus pour organiser des réunions et pour préparer et envoyer de la documentation. Pour pouvoir appuyer et coordonner les activités menées dans divers pays, des représentants des associations de six pays de l'ANASE se retrouvent chaque année lors d'une réunion de liaison qui permet d'échanger des opinions. En 1996, cette réunion s'est tenue à Singapour. Le suivi du programme d'invitation de jeunes soutient donc les échanges au sein de l'ANASE, et pas seulement entre les pays de l'ANASE et le Japon.

Depuis 1992, un bulletin en anglais intitulé *Dear Friends* est publié deux fois par an dans le cadre du suivi des anciens participants au programme. Cette revue décrit le contenu actuel du programme, présente les activités des diverses associations d'anciens participants et du comité de liaison pour les associations de l'ANASE, publie l'information la plus récente sur des sujets techniques et fournit une introduction à divers aspects de la culture japonaise et aux activités de la JICA dans le but de promouvoir une meilleure appréciation du Japon.

Suivi du programme de fourniture d'équipements

Des études sur l'utilisation des équipements fournis dans le cadre de ce programme sont réalisées périodiquement par le ministère des Affaires étrangères et la JICA. En fonction des résultats de ces études, l'Agence fournit des pièces de rechange requises pour des travaux de réparation, renvoie au Japon des équipements défectueux et envoie des missions de réparation.

Une étude effectuée en 1995 a porté sur l'utilisation d'équipements de contrôle de la qualité fournis en 1990 au département des normes du ministère équatorien de l'Industrie, du Commerce, de l'Intégration et de la Pêche. L'étude a montré que des appareils de mesure – micromètres, dynamomètres, densimètres et autres – ne fonctionnaient pas correctement ; une assistance technique pour le remplacement de certaines pièces et une révision des appareils par des techniciens ont été jugées nécessaires pour que le matériel fourni puisse être utilisé comme prévu. Une mission de réparation a donc été envoyée en mai 1996 pour examiner le fonctionnement des équipements. Il s'est avéré que la plupart des problèmes mentionnés en Equateur étaient en fait dûs à des lacunes dans les connaissances techniques des homologues* équatoriens. Ces derniers reçurent donc la formation nécessaire pour pouvoir se servir correctement des appareils.

Suivi et coopération ultérieure pour le programme de coopération technique de projet-type

La coopération de suivi

Une fois des actions de coopération achevées conformément au plan établi, il peut arriver que certains des objectifs n'aient pas été atteints. La coopération peut alors être prolongée pour une certaine période.

● L'Institut commémoratif de Noguchi pour la recherche médicale (Ghana)

Un projet de coopération technique a été lancé en 1968 avec la faculté de médecine de l'université du Ghana pour améliorer les services médicaux ghanéens. L'Institut commémoratif de Noguchi pour la recherche médicale a été construit en 1978 au sein de cette faculté grâce à une aide financière non remboursable. Depuis 1986, cette institution a reçu une aide dans trois domaines – la virologie, la nutrition et l'immunologie – pour une consolidation de ses bases techniques.

Le gouvernement ghanéen a beaucoup apprécié l'aide apportée par le Japon et soumis une demande pour un deuxième volet de coopération technique destiné à exploiter les résultats de recherches sur la

santé et les soins médicaux dans l'intérêt de la population ghanéenne. Entre 1991 et 1996, de nouveaux apports de coopération technique ont donc été fournis pour renforcer des recherches consacrées aux maladies infectieuses et à l'immunologie, et pour améliorer la formation du personnel dans ces domaines.

Ce projet a touché à quatre domaines – des vaccinations, les maladies diarrhéiques, le SIDA et la bilharziose. Il a été décidé de prolonger d'un an la période de coopération afin d'aborder des problèmes qui n'avaient pas été traités et parachever le projet. Ce travail a porté sur l'analyse et l'évaluation de données sur le vaccin contre la rougeole, sur l'analyse des résultats de recherches en cours sur les maladies diarrhéiques, sur la réalisation d'études sur le terrain sur la bilharziose et l'analyse des résultats obtenus, et enfin sur un complément de recherches sur le SIDA, notamment en ce qui concerne les méthodes de sérodiagnostic du VIH 2.

La coopération ultérieure

Une coopération ultérieure peut être envisagée dans des situations où il s'avère nécessaire de réparer ou de remplacer des équipements, ou d'envoyer des experts, lorsqu'un projet est achevé depuis un certain temps. Ce type de coopération porte en principe sur le remplacement d'équipements ou la fourniture d'une quantité importante de pièces détachées, mais il peut arriver que des réparations et le remplacement de pièces puissent être effectués à très peu de frais. Pour permettre dans de telles circonstances une intervention rapide et adaptée aux besoins, un système de suivi à faible coût a été introduit au cours de l'exercice 1996, et les décisions sont alors prises par les bureaux de représentation outre-mer.

● Projet de l'ANASE sur la recherche et la formation sur les maladies des volailles (Malaisie)

Un projet a été mis en œuvre au Centre de l'ANASE pour la recherche et la formation sur les maladies des volailles, établi grâce à une aide financière non remboursable, afin d'améliorer les recherches dans ce domaine et de former des experts des pays de l'ANASE à la prévention de ces maladies. Ce centre sert d'institution hôte pour des actions de formation en pays tiers. Une fois le projet

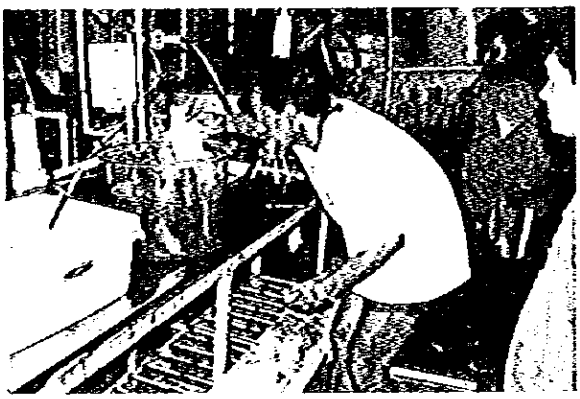

Fertilisation d'œufs de sabot (suivi du Projet de recherche-développement en aquaculture à Tonga, dans le cadre de la coopération technique de projet-type)

terminé, des chercheurs du Centre ont poursuivi leurs travaux de recherche. Toutefois, de très grandes avancées ont été accomplies ces dernières années dans le domaine de la biologie moléculaire appliquée à l'élevage des volailles, mais la Malaisie n'est pas en mesure d'adapter par elle-même les technologies et équipements du Centre à ces évolutions. Un projet de coopération d'une durée de deux ans a donc été entrepris en 1996 afin de développer le niveau des recherches effectuées au Centre par un transfert de technologies et recherches de pointe et par l'amélioration des techniques d'élevage de poulets exempts d'organismes pathogènes spécifiques (SPF).

Suivi et coopération ultérieure pour le programme d'études de développement

Etudes de suivi

Pour accroître l'efficacité des études de développement, des travaux sont entrepris pour évaluer l'état d'avancement de projets mis en œuvre à la suite de ces études, et les résultats sont pris en compte pour les suivantes. Au cours de l'exercice 1996, les travaux de suivi ont été fondés sur un classement (par pays, région, année d'achèvement, type d'étude et secteur) de 1 375 projets d'études de développement ayant comporté des études préliminaires mises en route à partir d'août 1974 et terminées avant la fin de l'exercice 1995. Des

éléments tels que l'état actuel de projets achevés et le niveau d'application des résultats d'études précédentes ont été examinés, des problèmes ont été mis en évidence et des suggestions ont été présentées pour apporter des améliorations.

Au niveau local, des études de suivi ont également été réalisées en Indonésie, au Népal, aux Philippines, en Thaïlande, en Inde, au Bangladesh, au Kenya, en Tanzanie et en Zambie.

Etudes de coopération ultérieure

Lorsqu'une étude de développement est achevée, il peut arriver que des changements soudains transforment les conditions sociales, économiques ou biophysiques du pays concerné. Si un certain laps de temps s'est écoulé, une révision de l'étude peut également s'avérer nécessaire pour examiner des aspects tels que l'estimation des coûts du projet. Dans de tels cas, les résultats d'une étude peuvent être révisés ou complétés pour pouvoir être utilisés de manière productive et assurer la réalisation du projet.

Suivi du programme de coopération financière non remboursable

Lorsqu'un apport d'aide supplémentaire s'avère nécessaire pour assurer le fonctionnement et la gestion d'installations et d'équipements déjà fournis, un dispositif a été prévu pour permettre de poursuivre la mise en œuvre du projet de coopération par l'envoi de missions d'étude, la fourniture d'équipements essentiels et le détachement d'experts.

A la fin de la guerre civile au Cambodge, le *Projet d'amélioration d'équipements médicaux à Phnom Penh* a été confronté à une très grave dégradation des conditions d'hygiène et à la propagation de maladies infectieuses aiguës et chroniques. Au cours de l'exercice 1993, le Japon a fourni 517 millions de yens de coopération financière non remboursable pour améliorer le fonctionnement des services médicaux nationaux, qui jouaient un rôle très important dans la capitale.

Le projet a bien continué sur sa lancée après l'achèvement de la coopération financière non remboursable. Néanmoins, le gouvernement cambodgien a soumis trois ans plus tard une demande de coopération de suivi pour permettre l'envoi d'experts de revitalisation à la suite d'une perte d'efficacité due à des défaillances du matériel. Une mission d'étude a donc été envoyée au Cambodge en août 1996 pour examiner la situation et déterminer le type de suivi requis. Des experts de revitalisation ont ensuite été envoyés en décembre 1996 pour une mission de trois mois afin de fournir des conseils techniques sur le fonctionnement, l'entretien et la gestion du matériel fourni, et pour permettre la réalisation des objectifs initiaux.

Suivi du programme des volontaires JOCV

Un aspect important du programme des JOCV est d'assurer la mise à profit de l'expérience acquise par les volontaires dans les pays en développement pour sensibiliser le public japonais à la coopération internationale et stimuler une meilleure perception des situations internationales. Les volontaires de retour dans leur pays bénéficient donc d'un service d'orientation professionnelle qui les aide à poursuivre une carrière. Des organisations d'anciens volontaires participent à des échanges internationaux et parrainent des conférences sur des aspects du développement dans des écoles primaires et secondaires. La JICA finance certaines de ces activités. Elle demande à ces groupements d'anciens volontaires de collaborer au recrutement de nouveaux volontaires, et leur capacité d'organisation joue dans ce domaine un rôle indispensable.

Suivi du programme des secours en cas de catastrophe

La JICA s'efforce d'examiner l'impact qu'a eu l'aide d'urgence fournie à des pays ou régions frappés par une catastrophe, un travail très important pour optimiser l'efficacité de nouveaux apports. Des études de suivi de l'aide d'urgence en nature ont donc été réalisées depuis l'exercice 1995 pour déterminer l'utilité de ces interventions.

En décembre 1996, la JICA a envoyé des tentes,

des feuilles de plastique, des serviettes et d'autres fournitures, d'une valeur totale estimée à 5 034 000 yens (frais de transport compris), sur le site d'une éruption volcanique dans l'île de Manam, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Une étude de suivi a été entreprise en février 1997 pour examiner la réaction du gouvernement papou et évaluer l'impact de la coopération japonaise.

Cette étude a permis de confirmer que le matériel remis à Port Moresby était parvenu au site de la catastrophe et y avait été utilisé efficacement, et que l'intervention rapide du Japon avait été très appréciée.

ANNEXES STATISTIQUES

Tableaux correspondant à l'exercice 1996

Interprétation des données statistiques

Le récapitulatif des activités de la JICA au cours de l'exercice 1996 présenté ci-après fournit des statistiques régionales sur les ressources humaines et les coûts, sauf dans le cas des apports fournis par le biais d'organisations internationales qui font l'objet d'un tableau séparé. Ces données ont été obtenues par les méthodes suivantes :

1. Les six régions définies sont :
   l'Asie, le Moyen-Orient et le Maghreb (limité par l'Afghanistan à l'est et le Sahara au sud), l'Afrique (au sud du Sahara), l'Amérique latine, l'Océanie et l'Europe.
2. Les programmes sont classés dans les catégories suivantes :
   Accueil de stagiaires étrangers
   (dans le cadre de l'accueil de participants à des stages techniques, de l'invitation de jeunes, de la coopération pour le développement et de l'émigration) ;
   Envoi d'experts
   (dans le cadre de l'envoi d'experts de la coopération technique, de la coopération technique de projet-type, de la coopération pour le développement, des secours en cas de catastrophe, de la promotion de l'efficacité de l'aide, etc.) ;
   Envoi de missions d'étude
   (tous programmes, y compris l'accueil de stagiaires) ;
   Envoi de volontaires JOCV
   (programmes de détachement de JOCV) ;
   Fourniture d'équipements et de matériels
   (dans le cadre de la fourniture indépendante d'équipements, de la coopération technique de projet-type, etc.) ;
3. Dans le cas de la coopération technique, la classification sectorielle est fondée sur les dix catégories suivantes :
   Planification et administration ; travaux et services publics : agriculture, foresterie et pêche ; mines et industrie ; énergie ; commerce et tourisme ; développement des ressources humaines ; santé publique et médecine ; services sociaux ; autres.
   Dans le cas de la coopération financière non remboursable, les six catégories de la classification sectorielle sont les suivantes :
   Santé publique et médecine ; éducation et recherche : amélioration du bien-être, des conditions de vie et de l'environnement ; agriculture, foresterie et pêche ; transports et communications ; autres.
4. Les coûts correspondent aux débours de l'exercice 1996 et représentent le total du budget de cet exercice ainsi que tout montant reporté. Les montants sont indiqués en milliers de yens.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE LA JICA AU COURS DE L'EXERCICE 1996

- Total de l'APD japonaise : ..... 1,0456 billion de yens
- Dépenses de la JICA : ..... 154,2 milliards de yens
  (budget de la JICA : 186,4 milliards de yens)
- Accueil de stagiaires étrangers : ..... 10 908 personnes
- Envoi d'experts : ..... 3 059 personnes (dont 1 032 experts individuels ; envoi dans 120 pays)
- Envoi de missions d'étude : ..... 9 103 personnes
- Envoi de volontaires JOCV : ..... 1 048 personnes
  (dans 61 pays ; total : 16 865 personnes)
- Pays récipiendaires : ..... 151 pays, 4 régions
- Projets de coopération technique de projet-type : .... 228 projets dans 54 pays
- Etudes de développement : ..... 300 études dans 76 pays et régions
- Aide d'urgence : ..... 24 interventions dans 23 pays

1. Dépenses de coopération technique, par région, au cours de l'exercice 1996

1. Asie

Type de coopération \ Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification du développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Auditeurs de stagiaires	Nouveaux stages		5 721	142	809	130	274	292	185	554	107	106	62	23	320	114	174	14	1 674	41	542	139	19	
	Stages en cours		499	27	32	26	17	13	2	95	11	6	13	8	51	7		1	38	16	131	5		
	Total		6 220	169	841	156	291	305	187	649	118	112	75	31	371	121	174	15	1 712	57	673	144	19	12 235 475
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	1 392	25	128	54	124	118	34	183	64	92	18	29	84	19	20		121	18	214	34	13	
		Contrats en cours	142	8	5	10	6	9	2	20	8	10	2	2	3	5	1		21	5	25			
		Total	1 534	33	133	64	130	127	36	203	72	102	20	31	87	24	21		142	23	239	34	13	
	A long terme	Nouveaux contrats	412	14	32	7	26	32	12	64	22	26	8	10	46	6	7		39	6	46	3	6	
		Contrats en cours	834	26	73	26	66	54	36	150	29	66	16	18	65	15	7	3	77	13	86	6	2	
		Total	1 246	40	105	33	92	86	48	214	51	92	24	28	111	21	14	3	116	19	132	9	8	
	Total	Nouveaux contrats	1 804	39	160	61	150	150	46	247	86	118	26	39	130	25	27		160	24	260	37	19	
		Contrats en cours	976	34	78	36	72	63	38	170	37	76	18	20	68	20	8	3	98	18	111	6	2	
		Total	2 780	73	238	97	222	213	84	417	123	194	44	59	198	45	35	3	258	42	371	43	21	20 197 188
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions		4 425	426	223	235	650	432	50	590	47	160	54	114	403	249	46	43	98	13	238	36	318	
	Missions en cours		89	8		11	7	13		22		15		1					6			3	3	
	Total		4 514	434	223	246	657	445	50	612	47	175	54	115	403	249	46	43	104	13	238	39	321	19 114 272
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		297		36			7		34	14	5	3		30		1		88	23	56			
	Affectations en cours		633		64			22	17	83	32	12	7		74	1	3		174	54	90			
	Total		930		100			29	17	117	46	17	10		104	1	4		262	77	146			4 280 559

2. Moyen-Orient et Maghreb

Type de coopération \ Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification du développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires	Nouveaux stages		832	34	123	24	98	51	38	61	8	2	19	11	123	71	16	5	40	6	89	13		
	Stages en cours		99		19	6	8	4		14	2	1	6	3	11			2	4	1	18			
	Total		931	34	142	30	106	55	38	75	10	3	25	14	134	71	16	7	44	7	107	13		2 387 450
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	213	3	9	7	41	3	4	15			7	4	19	1	4	1	13	6	42	26	8	
		Contrats en cours	18	1			3			3	1		3		2	1		1	1	1	1			
		Total	231	4	9	7	44	3	4	18	1		10	4	21	2	4	2	14	7	43	26	8	
	A long terme	Nouveaux contrats	59	1	5		8	2	1	9		1	4	1	7	1	1	1	4	1	10	1	1	
		Contrats en cours	144	1	4	1	22	2	3	13	4	1	22	10	17	2	2	1	6	12	21			
		Total	203	2	9	1	30	4	4	22	4	2	26	11	24	3	3	2	10	13	31	1	1	
	Total	Nouveaux contrats	272	4	14	7	49	5	5	24		1	11	5	26	2	5	2	17	7	52	27	9	
		Contrats en cours	162	2	4	1	25	2	3	16	5	1	25	10	19	3	2	2	7	13	22			
		Total	434	6	18	8	74	7	8	40	5	2	36	15	45	5	7	4	24	20	74	27	9	3 696 171
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions		973	14	110	134	138	41	7	76			52	33	97	158		17	14		34	2	46	
	Missions en cours		51		1	26	7	4		4						3							6	
	Total		1 024	14	111	160	145	45	7	80			52	33	97	161		17	14		34	2	52	5 872 553
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		51		14			1		1			1		6				12	10	6			
	Affectations en cours		137		23	2		11	1	2		3	3		28				32	15	17			
	Total		188		37	2		12	1	3		3	4		34				44	25	23			786 933

3. Afrique

Type de coopération		Secteur	Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification du développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires		Nouveaux stages	1 236	59	133	19	66	57	83	171	31	55	28	12	83	12	15	5	148	4	233	22		
		Stages en cours	127	1	15		3	3	3	39	8	3	11	2	3	1			8		27			
		Total	1 363	60	148	19	69	60	86	210	39	58	39	14	86	13	15	5	156	4	260	22		3 575 046
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	149	12	2		4	4	2	38	6	15	5		2	2			14	1	39		3	
		Contrats en cours	8							3			2							1	2			
		Total	157	12	2		4	4	2	41	6	15	7		2	2			14	2	41		3	
	A long terme	Nouveaux contrats	48	1	3	1			2	6	2	6	7	1		2	1		2		13		1	
		Contrats en cours	213	4	11	3	14	8	7	38	9	20	22	3	2	4	4		32	2	30			
		Total	261	5	14	4	14	8	9	44	11	26	29	4	2	6	5		34	2	43		1	
	Total	Nouveaux contrats	197	13	5	1	4	4	4	44	8	21	12	1	2	4	1		16	1	52		4	
		Contrats en cours	221	4	11	3	14	8	7	41	9	20	24	3	2	4	4		32	3	32			
		Total	418	17	16	4	18	12	11	85	17	41	36	4	4	8	5		48	4	84		4	5 310 003
Envoi de missions d'étude		Nouvelles missions	1 307	25	8	271	102	113	23	196		49	54	7		112			121		138	3	85	
		Missions en cours	42			8	1	8	4	2		2	5						4		2		6	
		Total	1 349	25	8	279	103	121	27	198		51	59	7		112			125		140	3	91	6 939 836
Envoi de JOCV		Nouvelles affectations	276		23		2	18	6	35	3	4	3		29		1		77	32	43			
		Affectations en cours	670		72	6	4	32	11	75	25	23	7	1	109		4		164	69	67		1	
		Total	946		95	6	6	50	17	110	28	27	10	1	138		5		241	101	110		1	4 439 155

4. Amérique latine

Type de coopération \ Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification du développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires	Nouveaux stages		2 042	85	298	39	156	57	92	196	56	55	124	31	152	45	135	29	165	16	285	26		
	Stages en cours		190		13	2	14	2		33	16		13	5	21	2	16	1	4	5	43			
	Total		2 232	85	311	41	170	59	92	229	72	55	137	36	173	47	151	30	169	21	328	26		6 191 222
Envoi d'experts	< court terme	Nouveaux contrats	397	3	19	2	17	10	13	76	16	25	21	16	42	5	4	3	43	2	69	7	4	
		Contrats en cours	38	1	1	2			2	8	3	4	1	1	5				6	1	2	1		
		Total	435	4	20	4	17	10	15	84	19	29	22	17	47	5	4	3	49	3	71	8	4	
	< long terme	Nouveaux contrats	223	2	16	1	1	3	4	31	17	16	15	2	23	1	4		46	7	23	9	2	
		Contrats en cours	362	9	24	2	18	3	23	96	11	24	31	16	23	7	1	2	27	4	40	1		
		Total	585	11	40	3	19	6	27	127	28	40	46	18	46	8	5	2	73	11	63	10	2	
	Total	Nouveaux contrats	620	5	35	3	18	13	17	107	33	41	36	18	65	6	8	3	89	9	92	16	6	
		Contrats en cours	400	10	25	4	18	3	25	104	14	28	32	17	28	7	1	2	33	5	42	2		
		Total	1 020	15	60	7	36	16	42	211	47	69	68	35	93	13	9	5	122	14	134	18	6	10 035 893
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions		1 348	16	61	106	170	32	15	151	11	75	88	143	85	9		27	40	3	176	3	137	
	Missions en cours		71			5	5	8		12			11	7	2						18		3	
	Total		1 419	16	61	111	175	40	15	163	11	75	99	150	87	9		27	40	3	194	3	140	6 620 445
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		289		22	1		4	2	22	12	4	7		28		1		98	24	52	3	9	
	Affectations en cours		628		70	1	1	14	12	69	21	15	12		63		1		151	92	101		5	
	Total		917		92	2	1	18	14	91	33	19	19		91		2		249	116	153	3	14	4 601 019

5. Océanie

Type de coopération		Secteur	Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Politique du développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires		Nouveaux stages	438	17	82	4	30	21	37	19	2	10	26	2	16	5	14	4	108	3	22	16		
		Stages en cours	24		2	2				3		2	5		4				4		2			
		Total	462	17	84	6	30	21	37	22	2	12	31	2	20	5	14	4	112	3	24	16		971 542
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	28	1	2		2		3	2		4	7								6	1		
		Contrats en cours	2										2											
		Total	30	1	2		2		3	2		4	9								6	1		
	A long terme	Nouveaux contrats	15			1	3	1		1			6			1					1	1		
		Contrats en cours	29	1	2		4		1			4	8	1					3		5			
		Total	44	1	2	1	7	1	1	1		4	14	1		1			3		6	1		
	Total	Nouveaux contrats	43	1	2	1	5	1	3	3		4	13			1					7	2		
		Contrats en cours	31	1	2		4		1			4	10	1					3		5			
		Total	74	2	4	1	9	1	4	3		8	23	1		1			3		12	2		669 666
Envoi de missions d'étude		Nouvelles missions	238		12	14	40	29	10				40	23		11			5		15		39	
		Missions en cours	5			5																		
		Total	243		12	19	40	29	10				40	23		11			5		15		39	1 364 536
Envoi de JOCV		Nouvelles affectations	91		5			6		12	1		6		8				30	11	12			
		Affectations en cours	223		27	1		14	3	20	3	4	4		26	1	2		68	14	36			
		Total	314		32	1		20	3	32	4	4	10		34	1	2		98	25	48			1 461 212

6. Europe

Type de coopération \ Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification et développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires	Nouveaux stages		460	103	137	8	6	1	24	19		3		22	12	24	72	1	7		21			
	Stages en cours		22		3	1	1	2		1			1		4	2					7			
	Total		482	103	140	9	7	3	24	20		3	1	22	16	26	72	1	7		28			852 105
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	68	8	15	4					4			3	7	12		2	2				11	
		Contrats en cours	3	2		1																		
		Total	71	10	15	5					4			3	7	12		2	2				11	
	A long terme	Nouveaux contrats	19	3	6				1	4					1	1	1		1				1	
		Contrats en cours	18	3	2					1				1	5	4	2							
		Total	37	6	8				1	5				1	6	5	3		1				1	
	Total	Nouveaux contrats	87	11	21	4			1	4	4			3	8	13	1	2	3				12	
		Contrats en cours	21	5	2	1				1				1	5	4	2							
		Total	108	16	23	5			1	5	4			4	13	17	3	2	3				12	787 694
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions		641	37	72	41	135	15		61	4	5		22	97	48					39	5	60	
	Missions en cours		26	3		2	16																5	
	Total		667	40	72	43	151	15		61	4	5		22	97	48					39	5	65	3 672 695
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		27		4	1		1									1		18	2				
	Affectations en cours		79		12	1				2		2			5				38	13	6			
	Total		106		16	2		1		2		2			5		1		56	15	6			501 328

7. Organisations internationales

Type de coopération \ Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, Forestry & Fisheries				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Planification du développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires	Nouveaux stages		179	15	13	18	1	9	3	25	1		5		16	13	15	2	21		22			
	Stages en cours		3													1					2			
	Total		182	15	13	18	1	9	3	25	1		5		16	14	15	2	21		24			342 327
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	15			1							8						1				5	
		Contrats en cours	4										2						2					
		Total	19			1							10						3				5	
	A long terme	Nouveaux contrats	19	3	1	1			1	3			2	1		1				3	1		2	
		Contrats en cours	54	3	3	2			3	4	1		12	1	2	2	2	1	9	4		5		
		Total	73	6	4	3			4	7	1		14	2	2	3	2	1	9	7	1	5	2	
	Total	Nouveaux contrats	34	3	1	2			1	3			10	1		1			1	3	1		7	
		Contrats en cours	58	3	3	2			3	4	1		14	1	2	2	2	1	11	4		5		
		Total	92	6	4	4			4	7	1		24	2	2	3	2	1	12	7	1	5	7	932 782
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions																							
	Missions en cours																							
	Total																							
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		17		2					4	1								2	1	3	1	3	
	Affectations en cours		21		1		1	3			1		1		2		1			3	3		5	
	Total		38		3		1	3		4	2		1		2		1		2	4	6	1	8	176 056

8. Non classables (dans le monde entier)

Type de coopération		Secteur	Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, Forestry & Fisheries				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yens)
				Politiques de développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires		Nouveaux stages																						
		Stages en cours																						
		Total																						
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	2																			1	1	
		Contrats en cours																						
		Total	2																			1	1	
	A long terme	Nouveaux contrats																						
		Contrats en cours																						
		Total																						
	Total	Nouveaux contrats	2																			1	1	
		Contrats en cours																						
		Total	2																			1	1	94 849
Envoi de missions d'étude		Nouvelles missions	171	30		4		7		17			6	2					3		7		95	
		Missions en cours	5	4																			1	
		Total	176	34		4		7		17			6	2					3		7		96	2 247 242
Envoi de JOCV		Nouvelles affectations																						
		Affectations en cours																						
		Total																						

9. Activités trans-régionales

Type de coopération \ Secteur			Total ressources humaines	Planification et administration		Travaux et services publics				Agriculture, foresterie et pêche				Mines et industrie		Energie	Commerce et tourisme		Développement des ressources humaines		Santé publique et médecine	Services sociaux	Autres	Dépenses (en milliers de yen)
				Etudes de développement	Administration publique	Travaux publics	Transports	Infrastructures sociales	Télécommunications et radiodiffusion	Agriculture	Elevage	Foresterie	Pêche	Mines	Industries de transformation		Commerce	Tourisme	Ressources humaines	Sciences et culture				
Accueil de stagiaires	Nouveaux stages		10 908	455	1 595	242	631	488	462	1 045	205	231	264	101	722	284	441	60	2 183	70	1 214	216	19	
	Stages en cours		964	28	84	37	43	24	5	185	37	12	49	18	94	13	16	4	58	22	230	5		
	Total		11 872	483	1 679	279	674	512	467	1 230	242	243	313	119	816	297	457	64	2 221	92	1 444	221	19	26 555 167
Envoi d'experts	A court terme	Nouveaux contrats	2 264	52	175	68	188	135	56	314	90	136	66	52	154	39	28	6	194	27	370	69	45	
		Contrats en cours	215	12	6	13	9	9	4	34	12	14	12	3	10	6	1	1	30	8	30	1		
		Total	2 479	64	181	81	197	144	60	348	102	150	78	55	164	45	29	7	224	35	400	70	45	
	A long terme	Nouveaux contrats	795	24	63	11	38	38	21	118	41	49	42	15	77	13	14	1	92	17	94	14	13	
		Contrats en cours	1 654	47	119	34	124	67	73	302	54	115	111	50	114	34	18	7	154	35	182	12	2	
		Total	2 449	71	182	45	162	105	94	420	95	164	153	65	191	47	32	8	246	52	276	26	15	
	Total	Nouveaux contrats	3 059	76	238	79	226	173	77	432	131	185	108	67	231	52	42	7	286	44	464	83	58	
		Contrats en cours	1 869	59	125	47	133	76	77	336	66	129	123	53	124	40	19	8	184	43	212	13	2	
		Total	4 928	135	363	126	359	249	154	768	197	314	231	120	355	92	61	15	470	87	676	96	60	41 724 246
Envoi de missions d'étude	Nouvelles missions		9 103	548	486	805	1 235	669	105	1 091	62	289	294	344	682	587	46	87	281	16	647	49	780	
	Missions en cours		289	15	1	57	36	33	4	40		17	16	8	2	3			10		20	3	24	
	Total		9 392	563	487	862	1 271	702	109	1 131	62	306	310	352	684	590	46	87	291	16	667	52	804	45 831 579
Envoi de JOCV	Nouvelles affectations		1 048		106	2	2	37	8	108	31	13	20		101		4		325	103	172	4	12	
	Affectations en cours		2 391		269	11	6	96	44	251	82	59	34	1	307	2	11		627	260	320		11	
	Total		3 439		375	13	8	133	52	359	113	72	54	1	408	2	15		952	363	492	4	23	16 246 262

2. Statistiques sur les ressources humaines par programme pour l'exercice 1996

Type / Programme		Région: Asie	Moyen-Orient et Maghreb	Afrique	Amérique Latine	Océanie	Europe	Non classées	Total
Participants accueillis pour une formation	Formation technique	4 334	817	1 154	1 793	347	457		8 902
	Invitation de jeunes	1 371	13	82		89			1 555
	Coopération pour le développement	16	2		19	2			39
	Emigration				54		3		57
	Personnes d'ascendance japonaise				176				176
	Sous-total (aide bilatérale)	5 721	832	1 236	2 042	438	460	0	10 729
	Organisations internationales	21	59	92	5		2		179
	Total	5 742	891	1 328	2 047	438	462	0	10 908
Experts détachés – Coopération technique	Experts techniques (individuels)	576	101	49	156	20	44		986
	Développement social	432	69	41	33		10		625
	Santé et médecine	218	27	38	53	4			340
	Démographie et planning familial	11	21	10	21				63
	Agriculture, foresterie et pêche	361	9	54	133	9	8		574
	Développement industriel	137	2		38		19		176
	Coopération pour le développement	20	1		3			1	25
	Secours en cas de catastrophe	23	24		1	1		1	50
	Promotion de l'efficacité de l'aide	19	4	5	7	1	4		40
	Communautés japonaises à l'étranger				8				8
	Communautés japonaises à l'étranger (volontaires-experts)				51		2		53
	Volontaires-experts	27	14		36	8			85
	Sous-total (aide bilatérale)	1 854	272	197	630	43	87	2	3 025
	Organisations internationales	31	1	1		1			34
	Total	1 885	273	198	630	44	87	2	3 059
Missions d'étude – Coopération technique	Formation technique	134	24	33	69	3		28	291
	Invitation de jeunes	85				8	8	4	105
	Envoi d'experts de coopération technique	37	6	4	19	5	19	3	93
	Fourniture d'équipements	15	5	5	31	1	2	4	66
	Coopération pour le développement social	157	40	24	39		5	2	267
	Coopération pour la santé et les soins médicaux	102	7	29	22	6			166
	Démographie et planning familial	23	8	8	16				55
	Développement de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche	196	14	18	104	5	4		341
	Coopération pour le développement industriel	84	4	6	31		10		135
	Études de développement – Études de développement	2 014	419	439	450	39	258	13	3 632
	Études de développement – Études sur le développement outre-mer	591	252	130	117	3	156	18	1 237
	Études de développement – Études de base sur la coopération pour le développement des ressources	69	17	7	69	26	27		215
	Coopération financière non remboursable	379	156	493	214	95	78	37	1 456
	JOCV	60	6	28	34	16	12	15	171
	Coopération pour le développement	52	5		22				79
	Emigration				6				6
	Secours d'urgence		2		3		1		6
	Bien-être des experts	4	4	4	1	3	2	21	39
	Recrutement et formation d'experts	17		2	2		6	3	30
	Promotion de l'efficacité de l'aide	400	54	137	89	25	53	23	784
	Total	4 425	973	1 307	1 345	238	641	171	9 103
Volontaires JOCV	Volontaires	260	38	246	209	85	24		862
	Volontaires spéciaux	34	13	30	24	5	2		108
	Coordinateurs	3			4	1	1		9
	Jeunes pour le développement à l'étranger				52				52
	Sous-total (aide bilatérale)	297	51	276	289	91	27	0	1 031
	Volontaires Nations unies	8		3	4	1	1		17
	Total	305	51	279	293	92	28	0	1 048

3. Dépenses par programme pendant l'exercice 1996

Montants indiqués en milliers de yens. Les pourcentages indiquent les proportions régionales pour chaque poste budgétaire.

Programme (poste budgétaire) \ Région		Asie	Moyen-Orient et Maghreb	Afrique	Amérique latine	Océanie	Europe	Organisations internationales	Non classées	Total
Dépenses pour les programmes de coopération technique outre-mer	Montant	10 176 954	2 379 457	3 479 017	6 113 117	830 963	849 726	342 327	396 856	24 568 457
Accueil de stagiaires	Part (%)	41,3	9,7	14,2	24,9	3,4	3,5	1,4	1,6	100,0
	Montant	2 103 367	19 895	123 126		139 084	4 750		14 796	2 405 118
Invitation de jeunes	Part (%)	87,5	0,8	5,1	0,0	5,8	0,2	0,0	0,6	100,0
	Montant	7 349 163	2 212 857	2 827 056	4 077 942	394 363	365 218	960 543	156 903	18 344 045
Envoi d'experts	Part (%)	40,1	12,1	15,4	22,2	2,1	2,0	5,2	0,9	100,0
	Montant	552 480	260 070	435 720	478 592	99 944	121 910		73 362	2 022 128
Fourniture d'équipements	Part (%)	27,3	12,9	21,6	23,7	4,9	6,0	0,0	3,6	100,0
Coopération technique de projet-type : Développement social	Montant	7 872 883	1 340 371	927 523	1 968 090		175 696		439	12 285 062
	Part (%)	64,1	10,9	7,6	16,0	0,0	1,4	0,0	0,0	100,0
Coopération technique de projet-type : Santé et médecine	Montant	3 553 837	314 842	957 454	1 239 325	96 626	3 413		539 026	6 704 529
	Part (%)	53,0	4,7	14,3	18,5	1,4	0,1	0,0	8,0	100,0
Coopération technique de projet-type : Démographie et planning familial	Montant	406 839	393 351	503 472	526 938				9 851	1 839 956
	Part (%)	22,1	21,4	27,4	28,6	0,0	0,0	0,0	0,5	100,0
Coopération technique de projet-type : Agriculture, foresterie et pêche	Montant	6 851 117	372 881	1 451 208	3 818 204	233 150	131 437		105 130	12 993 157
	Part (%)	52,7	2,9	11,4	29,4	1,8	1,0	0,0	0,8	100,0
Coopération technique de projet-type : Développement industriel	Montant	1 948 208	199 142	87	1 326 019		278 387			3 751 843
	Part (%)	52	5,3	0,0	35,3	0,0	7,4	0,0	0,0	100,0
JOCV	Montant	4 682 210	921 070	4 657 215	5 506 851	1 597 492	539 610	183 076	86 632	18 174 156
	Part (%)	25,8	5,1	25,6	30,3	8,8	3,0	1,0	0,5	100,0
Bien-être des experts	Montant	7 972		19 365	4 755			124	1 086 554	1 118 801
	Part (%)	0,7	0,0	1,7	0,4	0,0	0,0	0,0	97,2	100,0
Recrutement et formation d'experts	Montant	2 937		395	395		1 055		2 692 923	2 697 751
	Part (%)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	99,8	100,0
Etudes de développement	Montant	13 084 899	3 383 652	3 764 817	3 611 706	500 081	1 991 956		583 356	26 859 767
	Part (%)	48,7	12,6	13,8	13,4	1,9	7,4	0,0	2,2	100,0
Coopération pour le développement	Montant	345 289	76 197		278 706	6 599			307 810	1 014 701
	Part (%)	34,0	7,5	0,0	27,5	0,7	0,0	0,0	30,3	100,0
Coopération financière non remboursable	Montant	1 334 009	310 090	2 151 430	665 532	345 670	125 303		642 538	5 574 632
	Part (%)	23,9	5,6	38,7	11,9	6,2	2,2	0,0	11,5	100,0
Secours d'urgence	Montant	144 081	76 528	4 612	118 121	9 274			200 342	552 958
	Part (%)	26,1	13,8	0,8	21,4	1,7	0,0	0,0	36,2	100,0
Promotion de l'efficacité de l'aide	Montant	769 971	175 867	383 813	234 336	49 552	265 932		571 830	2 402 731
	Part (%)	32,0	7,3	15,0	9,8	2,1	8,6	0,0	23,8	100,0
Sous-total	Montant	61 206 311	12 436 339	21 655 774	29 958 173	4 294 248	4 764 429	1 455 070	7 668 485	143 509 732
	Part (%)	42,7	8,7	15,1	20,9	3,0	3,3	1,0	5,3	100,0
Dépenses pour le programme d'délégation	Montant				767 758	153	7 950		111 850	887 741
	Part (%)	0,0	0,0	0,0	86,5	0,0	0,9	0,0	12,6	100,0
Fonds en fiducie : Dépenses pour les études de développement outre-mer	Montant	2 599 508	1 654 720	526 339	584 626	65	902 436		215 551	6 513 257
	Part (%)	39,8	25,9	8,1	9,0	0,0	13,9	0,0	3,3	100,0
Fonds en fiducie : Dépenses pour les études de base sur la coopération pour le développement des ressources	Montant	844 342	343 536	91 055	1 113 217	454 456	465 231	-	2 636	3 324 523
	Part (%)	25,4	10,3	2,7	33,5	14,0	14,0	0,0	0,1	100,0
Fonds en fiducie : Sous-total	Montant	3 443 850	2 028 256	617 434	1 697 843	454 521	1 367 677		218 187	9 837 780
	Part (%)	35,0	20,6	6,3	17,3	4,7	13,9	0,0	2,2	100,0
Total	Montant	64 650 161	14 464 865	22 273 208	32 433 776	4 748 922	6 139 036	1 455 070	7 938 515	154 235 293
	Part (%)	41,9	9,4	14,4	21,0	3,1	4,0	1,0	5,2	100,0

TERMINOLOGIE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET DE LA JICA

A

● Aide à l'augmentation de la production alimentaire

Une forme de coopération financière non remboursable. Pour tenter d'éliminer les pénuries alimentaires dans le monde en développement, la priorité consiste à accroître la production alimentaire grâce aux efforts autonomes des producteurs. Ciblée sur les pays en développement qui recherchent l'auto-suffisance, l'aide à l'augmentation de la production alimentaire est fondée sur la fourniture d'engrais, de produits chimiques agricoles et d'engins agricoles.

● Aide alimentaire

Un programme de coopération non remboursable. Le Japon fournit de l'aide alimentaire au titre de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1986, et il s'est engagé à fournir au minimum l'équivalent de 300 000 tonnes de blé chaque année. Le Japon remplit ses obligations en fournissant les fonds requis par des pays en développement pour l'achat de riz, de blé, de maïs et d'autres céréales, en utilisant la méthode de conversion en équivalent-blé stipulée par la Convention.

● Ajustement structurel

Mode de revitalisation de l'économie, notamment à court terme par la stabilisation du système macro-économique et à moyen terme par des mesures telles que la déréglementation des secteurs financiers et commerciaux, la privation de sociétés d'Etat et la promotion de la concurrence entre sociétés privées. Il s'agit d'un programme introduit au début des années 80 par la Banque mondiale et le FMI face au problème du surendettement des pays en développement.

● Association internationale de développement (AID)

Appelée également "Deuxième Banque mondiale", cette filiale de la Banque a été créée en 1960 face à la croissance de la demande d'aide aux pays en développement. Comme la Banque mondiale et la Société financière internationale (SFI) sont des institutions financières qui fonctionnent sur un mode semi-commercial, il était apparu nécessaire de créer une institution apte à fournir aux PED une aide aux conditions plus libérales et plus souples. En janvier 1993, l'AID comptait 148 Etats-membres. En principe, les prêts ne sont accordés qu'à des Etats membres au PNB par habitant inférieur à 1 195 dollars US (valeur de 1992).

● Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC)

Association fondée en 1985 pour la coopération régionale entre sept pays de l'Asie du Sud-Ouest.

B

● Besoins essentiels de l'être humain (BEEH)

Ce nouveau concept s'applique à des formes d'aide conçues pour produire un impact direct sur les populations à faible revenu. Il est fondé sur la réalisation du fait que l'aide fournie par le passé n'a pas toujours permis d'élever le niveau de vie des couches les plus pauvres des sociétés de pays en développement. Les besoins essentiels de l'être humain touchent plus spécifiquement aux ressources requises pour la vie quotidienne, telles que la nourriture, le logement et l'habillement, ainsi qu'à des besoins fondamentaux concernant notamment l'eau potable, les installations sanitaires, les soins de santé et l'éducation.

C

● Club de Paris

Organisation informelle d'Etats créanciers qui entreprend des négociations pour la consolidation des dettes publiques, sur la base d'accords des pays débiteurs avec le FMI.

● Comité d'aide au développement (CAD)

Le Comité d'aide au développement (CAD), qui relève de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a été créé en 1961. Il est chargé d'examiner les apports et les politiques d'aide des Etats membres, le niveau du développement économique de divers pays et régions, les conditions d'octroi de l'aide et des problèmes très divers tels que l'endettement. Le cas échéant, il fournit également des conseils aux Etats membres. En 1996, 26 pays développés étaient membres du CAD.

● Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Créée en 1992, cette organisation comptait 11 Etats membres en janvier 1996.

● Construction-exploitation-transfert (CET)

Système selon lequel une société privée construit des infrastructures ou une usine dans un pays en développement puis exploite ces installations, en conservant les bénéfices des ventes jusqu'à ce qu'elle soit rentrée dans ses fonds. Elle transfère alors les droits de propriété au gouvernement de ce pays.

● Convention sur la diversité biologique

Convention destinée à assurer la protection systématique de la diversité biologique et à encourager une utilisation durable des ressources pour éviter la disparition

d'espèces vivantes, un phénomène qui s'accélère à l'échelle mondiale. Jusque là, les accords internationaux sur la protection et la préservation des espèces concernaient généralement des espèces et habitats spécifiques. Cette convention touche à l'ensemble de la diversité biologique et couvre donc trois niveaux de diversité : l'habitat, l'espèce et le matériel génétique. Elle est fondée sur le principe que seule la préservation de la diversité peut empêcher l'extinction de formes de vie. Elle touche non seulement à la protection mais à l'utilisation durable des ressources. Elle a été ratifiée par le Japon et quelque 150 autres pays lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (ou "Sommet de la Terre").

● **Coopération entre pays en développement (Coopération Sud-Sud)**

Des liens réciproques noués entre pays en développement pour promouvoir leur expansion économique par le biais d'une coopération régionale. La fourniture d'une aide financière et technique par des pays avancés a longtemps été jugée indispensable pour le développement. Néanmoins, la création en 1960 de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et l'émergence depuis les années 70 des Nouvelles économies industrielles (NEI) témoignent de la disparité croissante qui sépare les pays en développement, et une coopération entre ces pays est jugée de plus en plus importante. Souvent, les technologies à forte intensité de capital et de connaissances qui prévalent dans les pays avancés ne répondent pas aux besoins des pays en développement, qui ont plutôt besoin de transferts de technologies à forte intensité de main-d'œuvre. Depuis la fin des années 70, des efforts ont donc été déployés pour encourager la coopération entre pays en développement (dite "coopération Sud-Sud") par le biais d'organisations telles que la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

● **Coopération financière non remboursable pour des projets locaux**

Des apports de coopération financière non remboursable fournis par l'intermédiaire de services diplomatiques japonais dans des pays en développement, à la demande d'administrations locales et d'ONG, pour le financement de petits projets ne pouvant bénéficier d'apports ordinaires de coopération financière non remboursable.

● **Coopération intégrée**

Méthode de coopération ciblée sur des domaines de développement prioritaires. Elle est fondée sur une approche globale associant de manière organique des apports d'aide financière non remboursable et de coopération technique sous des formes telles que la coopération de projet-type, l'accueil de stagiaires, l'envoi d'experts individuels, ou l'envoi de volontaires JOCV. Un exemple typique de coopération intégrée est le programme d'enseignement des sciences et mathématiques dans des établissements primaires et secondaires aux Philippines.

● **Coopération "parapluie"**

Programme axé sur la réalisation d'objectifs de développement national ainsi que d'objectifs globaux dans des secteurs d'aide prioritaires, qui conjugue coopération technique, coopération financière non remboursable et aide sous forme de prêts.

● **Coopération Sud-Sud**

voir Coopération entre pays en développement.

● **Coopération triangulaire au Cambodge**

Projet proposé au départ par le gouvernement japonais, qui associe maintenant le Japon et l'ANASE. Son objectif est d'aider à fournir des foyers permanents aux Cambodgiens retournés chez eux à la suite de la guerre civile et de faciliter le processus de reconstruction nationale et de développement rural. Le Japon et l'ANASE y collaborent dans le cadre d'une coopération dite "triangulaire". Lorsque le projet fut proposé, il s'agissait d'abord d'aider à réinstaller les 400 000 réfugiés civils et soldats démobilisés cambodgiens retournant chez eux de l'étranger ou d'autres régions du pays, et de développer des communautés rurales où les rapatriés pourraient subvenir à leurs besoins. Le Japon avait proposé de faire intervenir pour la reconstruction non seulement son expérience et son savoir-faire mais également ceux des pays voisins du Cambodge et membres de l'ANASE. Quatre pays de l'ANASE – la Malaisie, les Philippines, l'Indonésie et la Thaïlande – participent ainsi au projet.

● **Coûts récurrents**

Dans le cadre de projets de développement, il s'agit des coûts renouvelables pour la gestion des installations construites et des équipements et matériels fournis, ainsi que des frais d'entretien et de personnel. Comme l'APD japonaise est fondée sur le principe que les pays récipiendaires doivent tout faire pour se prendre en charge, ces coûts sont normalement assumés par ces pays.

D

● **Décollage**

Phase du développement économique caractérisée par une augmentation rapide du taux d'investissement et fondée sur la tenue des rênes du pouvoir par des politiciens focalisés

sur le progrès industriel et la modernisation de l'économie.

● **Déliement de l'aide**

Fait de ne pas limiter au pays donateur la source possible du matériel ou des services fournis dans le cadre de contributions à des organisations internationales ou d'une APD bilatérale, mais de l'élargir à des pays tiers, y compris des PED. Le fait de ne pas imposer de restrictions au niveau des sources d'approvisionnement permet généralement d'obtenir du matériel ou des services de meilleure qualité et à moindre frais, donc de mieux valoriser les ressources de l'aide.

● **Dépenses locales**

Frais assumés par un pays récipiendaire pour la réalisation et la gestion d'un projet. Plus spécifiquement, ces dépenses couvrent les frais d'achat de terrain, les frais liés à l'emploi des homologues et du personnel du projet, les frais de transport, d'équipements et de matériaux ainsi que les charges renouvelables (pour l'administration et la gestion des bâtiments, les équipements et matériels, les dépenses de personnel).

● **Développement durable**

Stratégie de développement qui tient compte de la nécessité de protéger l'environnement et de préserver les ressources en tenant compte des besoins des générations futures.

● **Droits de la santé liée à la fonction reproductrice (santé génésique et périnatale)**

Droit des femmes à décider par elles-mêmes d'avoir ou non des enfants, à décider de l'intervalle entre les grossesses, et à recevoir des soins pour entretenir leur santé physique et mentale lorsqu'elles sont enceintes.

● **Droits de propriété industrielle**

Droits institués pour protéger les revenus industriels. Au Japon, ces droits couvrent quatre catégories : les droits de brevet, les droits de modèle d'utilité, les droits attachés aux dessins ou modèles, et les droits de marque.

● **Droits de propriété intellectuelle**

Droits touchant à des technologies et savoir-faire mis au point par des personnes morales protégées en premier lieu par des droits d'auteur et de propriété industrielle. La protection de ces droits a pris une importance croissante ces dernières années dans le cadre d'opérations internationales, notamment avec les anciens pays communistes, les nouvelles économies industrielles (NEI) et les pays de le l'ANASE.

E

● **Ecotourisme**

Activités touristiques conçues différemment de celles de l'industrie classique, très gourmande en ressources, car elles privilégient la participation des communautés et le développement durable.

● **L'Education pour tous**

Propositions présentées à la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, tenue en 1990 à Jomtien, en Thaïlande, touchant à l'importance de l'éducation de base et à l'urgence de répondre aux besoins éducatifs fondamentaux d'un plus grand nombre. Depuis quelques années, l'éducation des futurs acteurs du développement social est jugée de plus en plus importante pour la coopération internationale et l'aide au développement.

● **Elément de libéralité**

Indice de libéralité des conditions d'octroi d'une aide. Plus les conditions d'un prêt (taux d'intérêt, période de remboursement, différé d'amortissement) sont avantageuses, plus l'élément de libéralité est important. Un don, ou un apport de coopération financière non remboursable, est une subvention à 100 %.

● **Emancipation de l'aide**

Etat d'un pays en développement ayant atteint un niveau lui permettant de poursuivre et d'intensifier son progrès économique sans requérir l'aide de pays industrialisés. L'un des critères de reconnaissance d'un pays "émancipé de l'aide" est un PNB de plus de 8 625 dollars par tête.

● **Etudes d'impact**

Etudes entreprises pour évaluer les impacts sociaux et économiques de projets d'aide au développement.

● **Etude du plan de base**

Les programmes japonais de coopération financière non remboursable dépendent de décisions touchant notamment à leur pertinence et à leur contenu, prises par le gouvernement japonais, généralement en fonction d'études du plan de base entreprises par la JICA. L'objectif de ces études est d'explorer les possibilités de création d'un projet, en prévoyant un plan de réalisation optimum et un plan de recharge. Elles portent notamment sur le plan de base du projet, les coût de construction, les processus prévus pour les travaux, les autres options possibles, la faisabilité économique et technique, les aspects financiers et le montage administratif.

● **Etude du plan détaillé**

Etude fondée sur la préparation des plans, dessins et spécifications requis pour obtenir des matériaux et exécuter des travaux de construction dans le cadre d'un projet de coopération financière non remboursable dont le plan de réalisation a été approuvé.

F

● **Formation dans le pays récipiendaire**

Programme de formation réalisé par la JICA. Des personnes de pays en développement ayant bénéficié d'une formation dans le cadre de la coopération technique japonaise deviennent à leur tour formateurs

pour que la technologie apprise puisse être diffusée et s'implanter dans leur pays en fonction des conditions locales.

G

● **Gestion du cycle des projets**

Méthode de contrôle et de gestion de projets d'aide couvrant une série de processus allant du début à la fin de ces projets.

H

● **Homologues**

Des experts techniques locaux qui ont reçu une formation d'experts de la JICA et de volontaires JOCV envoyés fournir une assistance technique, et qui travaillent avec eux.

I

● **Infrastructures**

Il existe deux grandes catégories d'infrastructures : les "infrastructures économiques" englobent les biens et services d'équipement qui constituent la base des activités économiques ; les "infrastructures sociales" englobent les services et équipements requis pour la vie et l'environnement quotidiens, surtout en matière d'hygiène publique, d'éducation, de logement ou d'alimentation en eau et d'assainissement.

● **Initiatives du secteur privé pour le développement des infrastructures**

Système de coopération selon lequel des entreprises privées de pays avancés investissent dans des infrastructures économiques de pays en développement, créées traditionnellement grâce à des fonds publics fournis par les gouvernements des PED ou grâce à des apports d'APD.

● **Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale (GII)**

Approche adoptée par le Japon et les Etats-Unis face à des problèmes de portée mondiale, notamment pour des thèmes du Programme commun d'action nippo-américain tels que les problèmes liés à la démographie et au VIH/SIDA.

J

● **JPO (*Junior Professional Officer*)**

Jeunes Japonais qui envisagent de devenir fonctionnaires dans des organisations internationales et reçoivent dans leur emploi une formation pratique. On leur offre la possibilité de travailler pendant une certain temps au sein d'organisations telles que le PNUD, l'ONUDI, l'UNESCO ou l'OMS, pour développer leurs connaissances dans des domaines spécialisés et acquérir une expérience les opérations internationales. Les JPO sont généralement postés pendant deux ans dans l'un des nombreux bureaux régionaux des organismes internationaux. Le salaire et les indemnités qu'ils perçoivent sont entièrement à la charge du ministère japonais des Affaires étrangères.

L

● **Liste du CAD**

Liste établie par le Comité d'aide au développement (CAD) des pays et territoires récipiendaires d'aide. Elle recense les pays et régions récipiendaires sur lesquels portent les statistiques du CAD, et comporte deux parties la première comprend les pays en développement et la deuxième ceux qui ne sont pas considérés en développement (avant la révision de janvier 1994, cette liste du CAD s'intitulait "Liste des pays et territoires en développement") ; les pays de la deuxième partie sont en phase de transition économique, comme ceux d'Europe centrale et orientale ou de l'ancienne Union soviétique, ou ont atteint un niveau de développement relativement avancé. Lorsque le revenu d'un pays de la première partie de la liste atteint le niveau considéré élevé par la Banque mondiale, ce pays est transféré sur la deuxième partie.

M

● **Mercado Commun del Sur (MERCOSUR)**

Marché commun qui associe depuis 1991 l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

N

● **Nouvelles économies industrielles (NEI)**

Pays (ou territoire, dans le cas de Hong Kong), qui au cours des années 60 et 70 ont mis en œuvre des politiques d'industrialisation axées sur l'exportation et ont pu ainsi développer leur production industrielle et accroître rapidement leur part des échanges de produits industriels. Les quatre pays ou territoire d'Asie classés dans la catégorie des NEI sont la Corée du Sud, Singapour, Hong Kong et Taïwan.

● **Nouvelle stratégie de développement du CAD**

Stratégie à long terme d'aide au développement adoptée en mai 1996 par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en prévision du XXIe siècle. Le Japon a joué un rôle clé dans sa formulation. Un "nouveau partenariat mondial" pour la réalisation d'objectifs de développement communs par un partage des responsabilités entre pays en développement et pays avancés y est proposé. Les objectifs de développement sont

regroupés en trois catégories – le bien-être économique, le développement social, et une gestion des ressources durable et respectueuse de l'environnement. Parmi les objectifs plus spécifiques à atteindre d'ici l'an 2015 figurent la réduction de moitié de la proportion des personnes vivant dans une pauvreté extrême, l'accès généralisé à l'enseignement primaire dans tous les pays, et l'abaissement des taux de mortalité infantile et maternelle.

● **Nouvelle stratégie du traitement de la dette**

Stratégie fondée sur une proposition faite par M. Brady, ministre américain de l'Economie et des Finances, lors d'une réunion du G-7.

O

● **Organisations non gouvernementales (ONG)**

Les ONG qui travaillent dans le domaine de l'aide au développement entreprennent des actions telles que la fourniture d'aide financière ou en nature, l'envoi d'experts et l'accueil de stagiaires. Dans une certaine mesure, elles peuvent également réagir avec souplesse face à des situations d'urgence et produire un impact direct sur la société de pays en développement.

P

● **Partenaires pour le progrès (*Partners for Progress* ou PFP)**

Une méthode efficace de promotion de la coopération économique et technique qui conjugue la coopération de pays avancés et la coopération Sud-Sud. L'idée en a été proposée par le Japon et approuvée à la 6e Conférence ministérielle de l'APEC (Organisation de coopération économique Asie-Pacifique) tenue en Indonésie en 1994. Fondé sur le programme de formation dans un pays tiers et réalisé avec l'aide de la Malaisie et de la Thaïlande, le projet PFP promeut la coopération technique dans le cadre de trois stages intitulés "Normes et évaluation de la conformité", "Droits de propriété industrielle" et "Politique de concurrence".

● **Participation de spécialistes de l'environnement aux études de développement**

L'aide publique au développement et les investissements outre-mer par des sociétés privées peuvent produire des retombées très importantes sur l'environnement des pays récipiendaires. Il est donc important de veiller à la protection de l'environnement dans le cadre d'apports d'aide ou d'investissements. En 1985 et 1986, l'OCDE a conseillé aux gouvernements des Etats membres de bien prendre cet aspect en considération dans la planification de leurs programmes d'aide. Les institutions japonaises chargées de la coopération ont alors commencé à prendre des mesures conçues pour mieux tenir compte de l'environnement. La JICA inclut notamment dans ses équipes des spécialistes de domaines pertinents chaque fois que des questions d'environnement interviennent au stade de l'identification d'un projet. Depuis 1992, des spécialistes de disciplines écologiques ont été intégrés aux missions d'étude de l'environnement, sauf dans les cas où aucune influence des actions d'aide sur l'environnement n'est prévue.

● **Participation des femmes au développement :**

Les femmes jouent un rôle extrêmement important dans les activités économiques et sociales des PED. Il est important d'obtenir leur participation pour que l'aide au développement soit productive. Cette prise de conscience a mené à la formulation du concept de la "participation des femmes au développement" (PFD) dans le cadre des actions menées par les Nations unies pour améliorer le statut féminin et des efforts de développement déployés par les pays concernés. Selon le point de vue de la PFD, les femmes sont des vecteurs du développement, et pas simplement des bénéficiaires. Cette approche cherche donc à promouvoir une coopération qui tient compte de la participation des femmes aux projets de développement ; pour rendre cette participation possible, elle s'efforce d'améliorer la situation sociale et économique des femmes ainsi que la condition féminine en général.

● **Pays les moins avancés (PMA)**

Catégorie des pays les moins avancés dans leur développement.

● **Plan de Colombo**

Organisation de coopération créée en tant que Commission consultative de Colombo pour la planification de l'assistance technique lors d'une conférence du Commonwealth britannique réunie à Colombo en janvier 1950, dans le but de promouvoir le développement social et économique et élever les niveaux de vie en Asie du Sud et du Sud-Est. Le Plan réunissait au départ 26 Etats membres, dont 20 de la région et 6 de l'extérieur. Le Japon est devenu membre en 1954.

● **Prêts en nature**

Des prêts à court terme, généralement de deux ans, pour l'importation de produits qui permettront de soutenir la balance des paiements et de stabiliser l'économie nationale, tels que des biens de production industrielle, des matières premières industrielles, des engrais, ou des équipements et engins agricoles.

● **Prêts-projets**

Prêts pour des projets de construction et de gestion d'installations de production ou d'infrastructures industrielles et sociales dans des régions et zones spécifiques.

● **Programme commun d'action**

Programme d'action établi par le Japon et les Etats-Unis pour la fourniture d'aide à des pays en développement, dans une perspective mondiale. Il est fondé sur la collaboration du Japon et des Etats-Unis face à des problèmes nécessitant une approche globale, tels que ceux touchant à l'environnement, à la démographie et au VIH/SIDA.

R

● **Recherche en coopération**

Mode de coopération technique pour le développement selon lequel des chercheurs japonais et leurs homologues d'un pays en développement mènent des recherches conjointes aptes à contribuer au progrès et au développement de ce pays. La JICA a adopté ce type de coopération en 1977 dans le cadre de son programme de missions individuelles d'experts. Comme dans le cas de la coopération technique de projet-type, le cadre de la recherche en coopération est précisé au départ par un échange de procès-verbaux. Ce type de coopération dure normalement trois ans et fait intervenir une équipe d'experts, si bien que les actions de formation des homologues, les équipements portatifs fournis, et les dépenses de travail en monnaie locale sont beaucoup plus importants que pour le détachement d'un seul expert. La recherche en coopération a donc les caractéristiques d'un petit projet à part entière.

S

● **Sécurité des personnes**

Situation dans laquelle les individus sont à l'abri de la faim, de la maladie, et de répressions liées à la race ou à des opinions.

● **Soins de santé primaires (SSP)**

Une approche en matière de santé qui intègre au niveau local tous les éléments requis pour le diagnostic et le traitement de maladies ainsi que pour l'amélioration des normes de santé (prévention des maladies, amélioration de la santé, retour à une vie normale, et même développement régional, etc.). Un service de SSP peut être utilisé par tous les membres d'une communauté, car il a pour mission de diffuser des méthodes sanitaires accessibles aux communautés, et demeurant à leur portée.

● **Stage dans un pays tiers**

Type de programme de formation réalisé par la JICA. Il s'agit d'actions de formation qu'un PED auquel la JICA a transmis des connaissances technologiques organise à l'intention d'autres pays de la même région, afin d'assurer le transfert et la diffusion de ces connaissances. Le Japon est alors le "premier pays", le "deuxième pays" est celui qui a bénéficié d'un transfert de technologie directement du Japon, et le "pays tiers" est celui proche du deuxième pays.

T

● **Théorie des effets de retombée**

Selon cette théorie, si l'obstacle du manque de capitaux est levé et les pays en développement sont capables de maintenir une croissance économique fondée sur des secteurs industriels modernes, les résultats obtenus toucheront automatiquement l'ensemble de la nation sans intervention du gouvernement, ce qui engendrera un accroissement de la productivité des secteurs à la traîne.

● **Transfert de technologie**

Transfert d'une technologie par un pourvoyeur mieux doté en ressources technologiques que le récipiendaire, pour permettre à ce dernier de la diffuser et de la développer. Un tel transfert peut s'effectuer au niveau de pays, d'industries ou d'entreprises. Dans le cas de la coopération économique, il est généralement réalisé par un pays ou une entreprise possédant les techniques perfectionnées de production et de gestion nécessaires au développement d'un PED.

Z

● **Zone économique spéciale**

Zone où des sociétés étrangères peuvent bénéficier de mesures favorables en matière d'investissement, comme un abattement de l'impôt sur le revenu ou la franchise de taxes sur des équipements et matières brutes importés pour la production, afin d'encourager l'entrée de technologies et de capitaux étrangers. La Chine possède les exemples les plus connus. Dans le cadre des politiques adoptée à la 3e Conférence du Comité central du Parti communiste chinois pour ouvrir la Chine au monde extérieur, des zones économiques spéciales ont été créées à Shenzhen, Zhuhai et Shantou [Youtou selon l'anglais] en 1979, et à Xiamen (Amoy) en 1980.

Sources :
- Kokusai hyojun Glossaire des termes de la coopération internationale, Agence japonaise de coopération internationale
- Keizai hyojun jiten Dictionnaire des termes de la coopération économique, Fonds de coopération économique du Japon
- ODA hakusho Livre blanc sur l'APD, Bureau de la Coopération économique, ministère des Affaires étrangères
- Divers documents de l'Agence japonaise de coopération internationale

SIGLES ET ACRONYMES

AASP	Autres apports du secteur privé
ACDI	Agence canadienne de développement international
AMDA	Asian Medical Doctors Association (Association des médecins d'Asie)
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
AP	Apports privés
APEC	Initiative relative à la coopération dans la zone de l'Asie-Pacifique
ASACR	Association sud-asiatique de coopération régionale
BasD	Banque asiatique de développement
BEEH	Besoins essentiels de l'être humain
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
CAD	Comité d'aide au développement (au sein de l'OCDE)
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
EF	Etude de faisabilité
EN	Echange de notes
ET	Etendue des travaux
FMI	Fonds monétaire international
GCP	Gestion du cycle des projets
GII	Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale
G-7	Groupe des sept pays les plus industrialisés
GCP	Gestion du cycle des projets
IDA	Association internationale de développement
IFIC	Institut de coopération internationale
JETRO	Centre japonais du commerce extérieur (Japan External Trade Organization)
JEXIM	Banque japonaise d'import-export
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
JDR	(Equipes de) Secours d'urgence japonais (Japan Disaster Relief)
JOCV	Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (Japan Overseas Cooperation Volunteers)
JODC	Japan Overseas Development Corporation (Corporation japonaise pour le développement outre-mer)
JPO	Junior Professional Officer
MCP	Matrice de conception de projet
NEI	Nouvelles économies industrielles
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OECF	Fonds de coopération économique du Japon (Overseas Economic Cooperation Fund)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAS	Programme d'action sociale
PD	Plan directeur
PED	Pays en développement
PFP	Partenaires pour le progrès (Partners for Progress)
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PV	Procès verbal
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SIDA	Syndrome d'immuno-déficience acquise
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
USAID	US Agency for International Development (Agence des Etats-Unis pour le développement international)

Agence japonaise de coopération internationale
Rapport annuel 1997

Date de publication : le 1er octobre 1997

Sous la direction de l'Agence japonaise
de coopération internationale
Shinjuku Mayuds Tower 1-1, Yoyogi 2 chome
Shibuya-ku, Tokyo 151, Japon.
Tél. : +81-3-5352-5311

Rédaction réalisée en collaboration avec la JICA.
Édition : Japan International Cooperation Publishing Co. Ltd.
Economic Cooperation Centre Bldg., Annex Floor 5,
42 Honmura-cho, Ichigaya, Shinjuku-ku, Tokyo 162, Japon.
Tél. : +81-3-3354-8751

© 1997 Agence japonaise de coopération internationale

ISSN 0914-5419

Imprimé en Grande-Bretagne

JAPAN

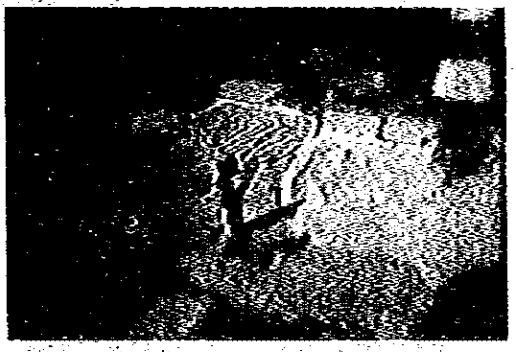

JICA